



**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEUR DES ECOLES

RAPPORT DE JURY

SESSION 2024

Le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) est un concours exigeant, reflet des hautes attentes placées en l'École et en ses futurs enseignants. Il s'inscrit cette année dans un contexte marqué par une double réduction : celle du nombre d'inscrits, passé de 697 à 516 et celle des postes offerts, divisés par deux, de 54 à 27. Cette réalité de la sélectivité du concours confirme qu'il requiert une préparation rigoureuse notamment dans les fondamentaux français et mathématiques.

Cette année encore, nous avons pu constater que les candidats les mieux préparés sont ceux qui ont su allier une solide formation théorique à des expériences pratiques enrichissantes, notamment à travers les stages en milieu scolaire. Ces moments d'observation et de pratique restent un levier important pour appréhender au mieux les enjeux du métier et permettre de se confronter à la réalité du terrain.

Le CRPE évalue également la capacité à maîtriser parfaitement la langue française, outil fondamental de la transmission des savoirs, ainsi que le respect des valeurs de la République, qui sont au cœur de notre mission éducative. Ces exigences fondent l'exemplarité attendue lors de cette première phase de recrutement.

L'académie de la Martinique a besoin de professeurs des écoles polyvalents, passionnés et compétents, capables de transmettre non seulement des connaissances mais aussi des valeurs.

Ce rapport de jury a pour objectif de faire le bilan de l'ensemble des épreuves du concours de la session 2024. Il fournit ainsi une analyse des résultats, du profil des candidats et des conditions de passation. Il permet également d'identifier les points forts et les points à améliorer observés chez les candidats. Il propose également des conseils pour les futurs candidats et les formateurs.

Les épreuves écrites d'admissibilité

LES EPREUVES

Les épreuves des concours externes, des seconds concours et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) se composent de 3 épreuves écrites d'admissibilité et de 2 épreuves orales d'admission. Les candidats admissibles peuvent également demander à subir une épreuve orale facultative portant sur une langue vivante étrangère.

Les épreuves écrites d'admissibilité sont les suivantes :

- Épreuve écrite disciplinaire de français
- Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques
- Épreuve écrite d'application : Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :
 - ⇒ Sciences et technologie ;
 - ⇒ Histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
 - ⇒ Arts.

LES INSCRITS

- Lors de cette session, on compte 516 inscrits.
- 242 candidats ont composé.

	Externe public	Externe public langue régionale (LR)	Second concours interne public	Second concours interne Spécial LR	Troisième concours interne	Externe privé	Second concours interne privé	Totaux
NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTS	158	14	19	–	30	21	–	242

LES POSTES OUVERTS AU CONCOURS

Quatre concours sont ouverts cette session pour 27 postes ouverts :

- Concours externe public : 19 postes
- Concours externe spécial langue régionale : 1 poste
- Troisième concours : 3 postes
- Second concours interne : 2 postes
- Concours externe privé : 2 postes

NOMBRE DE COPIES PAR DISCIPLINE

OPTIONS	Français	Maths	Histoire géographie EMC	ARTS	Sciences et technologie	Créole
TOTAL	242	242	98	37	107	14

Tous les présents doivent passer l'épreuve de français et de mathématiques.

L'épreuve d'application la plus choisie est celle de sciences.

Seuls les inscrits de l'externe public LR composent sur l'épreuve écrite de créole.

Pour l'ensemble des disciplines, les commissions de correction des épreuves écrites sont composées d'enseignants du second degré, d'enseignants du premier degré et sont coordonnées par des inspecteurs de l'éducation nationale.

L'épreuve écrite de mathématiques

I. Description de l'épreuve

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : 3 heures

Coefficient 1

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

II. Organisation de la commission

L'académie Martinique a, pour la quatrième année consécutive, mis en œuvre la dématérialisation de la correction des copies. La collaboration avec les responsables de la division des examens et concours (DEC) a été pleinement efficace et les échanges réguliers ont permis une mobilisation rapide des binômes de correcteurs. Les travaux ont pu se dérouler (du 12 au 17/04/2024) dans de très bonnes conditions.

Douze binômes de correcteurs (CPD, CPC, PEMF et coordonnatrice réseau pour le 1er degré et PLC pour le 2nd degré), dont au moins 80% de personnels déjà rôdés à cet exercice, ont pris en charge les travaux de correction des 242 copies de CRPE (24 copies de plus comparativement à l'an dernier), dans un climat professionnel et serein. La réunion d'harmonisation du barème de correction s'est tenue le 12/04/2024 au Rectorat de Terreville, dans un climat propice à l'engagement actif et rigoureux des correcteurs.

Le sujet :

Le sujet était de bonne qualité : il était complet, précis et conforme aux recommandations nationales. Les contenus et les savoirs de référence à maîtriser incluaient de nombreuses applications directes de notions classiques. Le barème était détaillé et précis. Il a été ajusté collectivement, à la marge, après des échanges sur la **nécessité de valoriser davantage les démarches d'argumentation** et de justification des candidats. Cela a facilité son appropriation et les quelques interrogations ponctuelles qui ont suivi ont été traitées rapidement et de manière consensuelle.

III. Résultats académiques de l'épreuve

1) Analyse de quelques chiffres clés

	Externe public	Externe public LVR	2nd conc. Int public	3ème conc. Public	Externe privé
Moyenne	8,79	7,02	7,74	6,87	6,30
Note la plus haute	18,75	12,75	14,25	16,75	16
Note la plus basse	0,50	4	1	0,25	1,75
Pourcentage de notes > 10	46%	64%	53%	41%	36%
Pourcentage de notes =<	54%	36%	47%	59%	64%

CONCOURS	Nb COPIES	MOY. /20	Notes inférieures ou égales à 5		Notes entre 5 et 10		Notes entre 10 inclus et 15		Notes entre 15 inclus et 20		Notes entre 8 inclus et 10		Notes entre 9 inclus et 10	
			Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Externe public	158	8,79	36	22,8	63	39,9	45	28,5	14	8,9	26	16,5	14	8,9
Externe public LR	14	7,02	5	35,7	5	35,7	4	28,6	0	0,0	1	7,1	1	7,1
Externe privé	22	6,30	13	59,1	3	13,6	6	27,3	1	0,0	1	4,5	1	4,5
2ème conc. Interne public	19	7,74	6	31,6	7	36,8	3	15,8	6	31,6	3	15,8	1	5,3
3ème conc. Public	29	6,87	11	37,9	12	41,4	3	10,3	3	10,3	1	3,4	0	0,0
Tous concours	242	7,34	71	29,3	90	37,2	61	25,2	24	9,9	32	13,2	17	7,0

Le tableau joint confirme des tendances alarmantes déjà observées lors des sessions antérieures :

- La moyenne générale pour l'ensemble des concours s'établit à 7,34 sur 20 (contre 7,11 sur 20 l'an dernier). Elle est très faible ;
- 29,3% des copies obtiennent moins de 5 sur 20 alors que ce taux s'élevait à 36,2% l'an dernier (le jury s'interroge sur la préparation de ces candidats) ;
- Le pourcentage de notes comprises entre 5 et 10 sur 20 s'accroît avec 37,2 % des copies (contre 38,5% en 2023) ;
- Le pourcentage de notes comprises entre 15 et 20 sur 20 a doublé, avec 9,9% (contre 4,6% en 2023) ;
- 35,1% des candidats (tous concours confondus) ont obtenu plus de la moyenne, contre 21,1% l'an dernier ;
- Les meilleurs résultats ont été obtenus par des candidats du concours externe public.

IV. L'épreuve

1) Exercice 1

Commentaires des exercices de la partie :

Le premier exercice se composait de deux parties A et B.

Moyenne de la partie : 2,4 / 5

Notions en jeu :

- Organisation et gestion de données ;
- Division euclidienne ;
- Divisibilité d'un nombre et recherche de facteurs premiers ;
- Calculs de moyenne, de pourcentages et de probabilités.

Éléments de correction de la partie :

La première partie a été plutôt bien réussie dans l'ensemble.

La division euclidienne a été très peu utilisée. Les candidats ayant réussi ont privilégié la division décimale (sans partie décimale). Ils ont eu du mal à mobiliser et à expliciter les critères de divisibilité.

L'arithmétique a été échouée, qu'il s'agisse de la décomposition en produit de facteurs premiers ou de la détermination des diviseurs communs. Dans une grande majorité de copies, il manquait des diviseurs communs, souvent le plus grand et/ou le nombre 1. Les justifications n'étaient pas toujours explicites, probablement en raison d'une maîtrise insuffisante des concepts sous-jacents.

La partie B a laissé apparaître, dans l'ensemble, une bonne maîtrise de la notion de moyenne. Les calculs de probabilités ont généralement été réalisés avec les 180 élèves (précisés dans l'énoncé), quelle que soit la question. Les candidats ont perdu des points du fait d'arrondis inexacts et de résultats donnés sous forme de fractions qui pouvaient être encore réduites.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury recommande de :

- Consulter attentivement les ressources institutionnelles suivantes : divisibilité et nombres premiers, repères annuels de progression en mathématiques Cycle 4, probabilités, jouer et s'entraîner avec des applications pour faire des mathématiques ;
- Veiller à un entraînement régulier.

2) Exercice 2

Commentaire des exercices de la partie :

Le deuxième exercice se composait de trois parties A B et C.

Moyenne de la partie : 2,24 / 5,5

Notions en jeu :

- Théorème de Pythagore ;
- Théorème de Thalès ;
- Organisation et gestion de données ;
- Grandeurs et mesures ;
- Construction de figures géométriques avec utilisation d'échelle ;
- Calculs de longueur et de surface ;
- Calcul littéral ;
- Fonctions affines ;
- Lecture de tableaux de données et de graphiques ;
- Écriture et résolution d'inéquation.

Éléments de correction de la partie :

Dans la partie A, la mise à l'échelle a été correctement appliquée et les figures ont, en général, été bien tracées. Cependant, peu de traces de construction ont été observées notamment celles avec compas. Les candidats auraient dû prendre connaissance de l'ensemble des questions de cette partie pour éviter des calculs longs et inutiles lors du tracé du plan demandé.

La majorité des candidats a privilégié le calcul plutôt que le traitement géométrique de la situation. Le théorème de Pythagore a été généralement bien utilisé. En revanche, le théorème de Thalès a posé davantage de difficultés : beaucoup de candidats n'ont pas justifié le parallélisme des droites, condition nécessaire pour utiliser ce théorème.

Le calcul de l'aire du trapèze a été rarement effectué ou réussi, probablement en raison d'une méconnaissance de la formule ou d'une difficulté à reconnaître la figure. Certains candidats ont utilisé la méthode de décomposition en plusieurs figures pour vérifier l'aire de la figure ARSC.

Dans la partie B, de nombreuses erreurs ont été constatées dans le calcul du nombre de pots. Beaucoup de candidats ont oublié de prendre en compte la donnée importante « deux couches de résine ». Ce qui a conduit à des résultats incorrects pour la suite de l'exercice. Ils auraient dû faire preuve d'un raisonnement logique en établissant clairement le lien entre les mathématiques et la réalité. Ils ont eu des difficultés à exprimer les fonctions, se limitant le plus souvent à un simple calcul d'image. La justification du choix de la courbe a rarement été correctement présentée. De plus, la lecture des tableaux et des graphiques leur a posé de nombreuses difficultés.

Dans la Partie C, la majorité des candidats n'a pas su identifier la formule du tableur. La notion de mise en équation n'a en général pas été maîtrisée.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury recommande de :

- Consulter attentivement les ressources institutionnelles suivantes : comprendre et utiliser la notion de fonction, fonctions affines, calcul littéral, guide Éduscol sur la résolution de problèmes au collège ;
- Veiller à un entraînement régulier.

3) Exercice 3

Commentaire des exercices de la partie :

Moyenne de la partie : 1,13 / 3

Notions en jeu :

- Algorithmique ;
- Numération et calcul ;
- Fractions ;
- Mise en équation et résolution.

Éléments de correction de la partie :

Les candidats ont rencontré des difficultés dans l'application du programme avec une fraction. Ils ont privilégié l'usage d'une valeur décimale approchée du quotient ($5/3=1,66$) au lieu de mener les calculs avec une écriture fractionnaire.

La complétion du programme algorithmique a été très échouée. Il semble y avoir eu une confusion entre les termes « résultat » et « réponse ». De nombreux candidats ont de plus utilisé des nombres au lieu de commandes de programmation ce qui suggère qu'ils n'ont probablement pas réussi à suffisamment abstraire la situation pour utiliser la formule, quel que soit le nombre de départ.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury recommande de :

- Consulter attentivement les ressources institutionnelles suivantes : résolution d'équations, programmation algorithmique, Jouer et s'entraîner avec des applications pour faire des mathématiques, Fractions ;
- Veiller à un entraînement régulier.

4) Exercice 4

Commentaire des exercices de la partie :

Moyenne de la partie : 0,76 / 3

Notions en jeu :

- Grandeurs et mesures ;
- Étude de solides ;
- Calculs de volumes, d'arrondis et de longueurs.

Éléments de correction de la partie :

Cet exercice a été le moins réussi. Des erreurs d'arrondis récurrentes ont été observées.

La notion de mise en équation pour déterminer la hauteur (question 3.a) n'a pas pu être mobilisée par les candidats.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury recommande de :

- Consulter attentivement les ressources institutionnelles suivantes : le nombre au cycle 3 ; Jouer et s'entraîner avec des applications pour faire des mathématiques ;
- Veiller à un entraînement régulier.

5) Exercice 5

Commentaire des exercices de la partie :

Le cinquième exercice se composait de deux parties A et B.

Moyenne de la partie : 1,32 / 3,5

Notions en jeu :

- Nombres réels, rationnels et intervalles ;
- Propriétés du carré ;
- Résolution de problèmes ;
- Résolution d'équation et d'inéquation.

Éléments de correction de la partie :

Dans la partie A, la distinction entre les bornes **ouvertes et fermées d'un intervalle réel** n'a pas semblé claire pour la grande majorité des candidats (pas de différence entre $]-\infty ; -4]$ et $]-\infty ; -4[$).

Seul le carré a été bien appréhendé en général. Cependant, beaucoup de candidats n'ont pas réussi à mobiliser correctement les propriétés du carré. La majorité des candidats ne connaissaient pas la définition d'un rationnel. Le raisonnement par contre-exemple a également fait défaut.

Dans la partie B, seule la première équation a été réussie. Les candidats ne sont pas parvenus à résoudre une équation du type $ax - b = 0$ ou une inéquation du type $ax - b \geq 0$.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury recommande de :

- Consulter attentivement les ressources institutionnelles suivantes : Repères annuels de progression en mathématiques C4, propriétés des figures géométriques, guide sur la résolution de problèmes au collège ;
- Veiller à un entraînement régulier.

V. Maîtrise de la langue et de l'expression

Les exercices ont été clairement identifiés. Les candidats ont fait l'effort de rédiger et de justifier leurs réponses (même si les explications pouvaient être perfectibles dans plusieurs situations, notamment lorsqu'il fallait justifier des raisonnements dans le cadre de la recherche exhaustive de diviseurs communs). De nombreuses expressions mathématiques incorrectes ont été relevées.

VI. Conclusion

Il est important de travailler le calcul littéral, la géométrie dans l'espace, et l'arithmétique qui, ont majoritairement fait défaut aux candidats. Les attendus du cycle 4 doivent être connus et faire l'objet d'entraînements réguliers, en appui sur les ressources et outils proposés par Éduscol.

De plus, les candidats doivent développer et renforcer leurs connaissances et compétences dans les notions suivantes :

- Décomposition de nombres en produit de facteurs premiers ;
- Recherche de diviseurs communs (le nombre 1 ne devant pas être oublié) ;
- Indication de la liste complète des diviseurs d'un nombre, sans se limiter à la décomposition en facteurs premiers ;
- Application du théorème de Thalès ;
- Écriture et résolution d'équations ou d'inéquations ;
- Programmation avec le logiciel Scratch en respectant le langage approprié ;
- Calcul de la valeur arrondie d'un nombre ;
- Conversions entre litres et centimètres cubes ;
- Utilisation des fractions et des nombres décimaux ;
- Propriétés des figures géométriques usuelles ;
- Calculs d'aires et de volumes pour différentes formes géométriques et solides.

Ce sujet a mis en lumière quelques points d'appui concernant les candidats : l'application juste et précise des Théorèmes de Thalès et Pythagore en témoignait.

L'épreuve écrite de français

I. Description de l'épreuve

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

Le programme de l'épreuve est constitué ainsi pour la session 2024 :

- Du programme en vigueur de français du cycle 4 ;
- De la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

II. Harmonisation de la commission :

La commission était composée :

- Des coordonnateurs IEN chargés de Mission ;
- De 20 correcteurs. Les binômes sont constitués d'un enseignant ou conseiller du 1^{er} degré et un enseignant du 2nd degré.

La commission s'est réunie à quatre reprises pour :

- L'harmonisation du barème ;
- Des points d'étape ;
- La réunion bilan de correction.

III. Résultats académiques de l'épreuve :

1) Analyse de quelques chiffres clés :

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{eme} conc. Public	Externe privé
Moyenne	10,29	8,59	8,99	7,64	7,68
Note la plus haute	17,25	12,5	16	15	13,25
Note la plus basse	3	6	2,5	2	2,25
Pourcentage de notes = ou > à la moyenne de l'épreuve	54,44	42,86	52,64	40	47,62
Pourcentage de notes < à la moyenne de l'épreuve	45,56	57,14	47,36	60	52,38

→ Tableau du nombre de candidats inscrits et du nombre de candidats présents.

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	Totaux
NOMBRE DE CANDIDATS INSCRITS	379	38	66	137	81	701
NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTS	158	14	19	30	21	242

De manière générale, on note une légère augmentation du nombre de candidats inscrits et du nombre de candidats présents. On constate également que seuls 34,5% des candidats se présentent à l'épreuve écrite de français (tous concours confondus).

→ Graphique 1 : public externe.



Pour le concours externe public, 56,96 % des candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 10. Ce pourcentage est en nette hausse par rapport au concours 2023 qui chiffrait à 26,71%. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 12,81 sur 20.

→ Graphique 2 : Externe privé



Pour le concours externe privé, 33,33 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10. Le pourcentage est en hausse par rapport au concours 2023 (10%). La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 10,13 sur 20.

→ Graphique 3 : Externe public LR



Pour le concours externe public spécialité langue régionale, 14 % des candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 9,75 sur 20.

→ Graphique 4 : 3^{ème} concours public



Pour le 3^{ème} concours public, 30 % des candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 10,69 sur 20.

→ Graphique 5 : 2nd concours public interne



Pour le second concours public interne, 36,84 % des candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 11,75 sur 20.

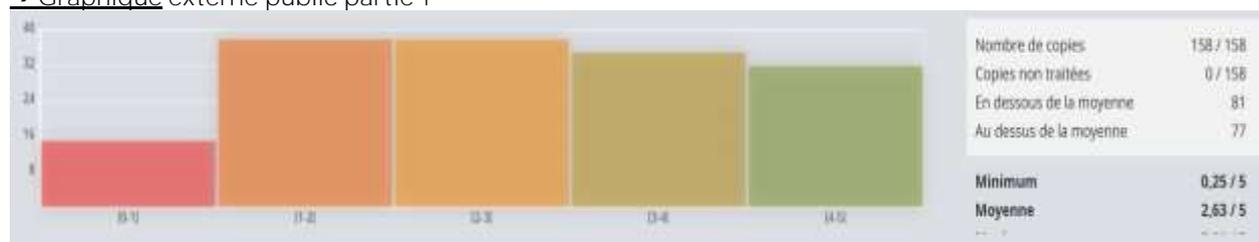
IV. L'épreuve

1) Première partie : ETUDE DE LA LANGUE : 5 points

Analyse de quelques chiffres clés :

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé
Moyenne de la partie 1	2,63	1,68	2,21	1,65	1,94

→ Graphique externe public partie 1



Seule la moyenne de la partie 1 du concours externe public se situe légèrement au-dessus de 2,5 points sur 5. Tous concours confondus, les statistiques montrent que la question 1 est la plus chutée.

Commentaires des exercices de la partie :

Question 1 : Le candidat devait indiquer la valeur du présent.

Question 2 : Il devait relever tous les pronoms, préciser leur nature et leur fonction.

Question 3 : Il devait justifier l'orthographe de la terminaison du mot "vectorisées" ainsi que la terminaison du mot "produisent".

Question 4 : Il devait indiquer la nature et la fonction de mots ou groupes de mots.

Question 5 : Il devait réécrire un extrait de texte en le transformant au pluriel.

Question 6 : Il devait délimiter les propositions à l'intérieur de chaque phrase et identifier la relation grammaticale qu'elles entretiennent entre elles. Il devait également remplacer les deux points par une conjonction de coordination ne modifiant pas le sens de la phrase.

Éléments de correction de la partie

Le barème de la partie 1 est le suivant :

Question 1 : 0,5 point

Question 2 : 1,5 points

Question 3 : 0,5 point

Question 4 : 1 point

Question 5 : 1,5 points

Points positifs

De façon générale, de nombreux candidats ont réussi sans difficulté à repérer et étudier les pronoms. La notion des accords est généralement bien maîtrisée. Certains candidats sont parvenus aisément à délimiter les différentes propositions et à identifier le lien entre elles.

Points à améliorer

L'ensemble des correcteurs note :

- Une maîtrise fragile des concepts de base en étude de la langue. Par exemple, une méconnaissance des valeurs de l'emploi des temps et des marques de l'énonciation, des difficultés à identifier la nature et la fonction des mots et groupe de mots ;
- Un manque de précision dans les réponses données. Par exemple, confusion entre « pronom personnel » et « déterminant possessif », le fait de ne pas préciser le nom auquel se rapporte l'adjectif repéré, etc. ;
- Les justifications proposées par les candidats étaient soit incomplètes soit mal explicitées.

Conseils aux futurs candidats :

Les correcteurs conseillent aux candidats de :

- Faire une lecture attentive des consignes ;
- Renforcer les connaissances sur la nature et la fonction des mots, les modes, temps et valeurs, l'analyse des propositions ;
- Répondre de manière précise, structurée et détaillée ;
- Privilégier le tableau pour les réponses qui nécessitent des relevés et des classements ;
- Se référer aux ouvrages suivants : la **grammaire méthodique du français**, le **Grévisse de l'enseignant**, le **Grévisse de l'étudiant**, le **guide « la grammaire du CP à la 6^{ème} »**.

2) Deuxième partie : LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE : 4 points

→ Graphique externe public partie 2



Seule la moyenne de la partie 2 du concours externe public se situe légèrement au-dessus de 2 points sur 4. Tous concours confondus, les statistiques montrent que la question 1 est la plus réussie et la question 3 la plus chutée.

Commentaires des exercices de la partie :

Question 1 : Le candidat devait trouver plusieurs mots de la famille du verbe "tourner" en utilisant au moins deux préfixes et deux suffixes différents.

Question 2 : Il devait expliquer le sens de deux termes soulignés en s'appuyant sur le contexte.

Question 3 : Il devait expliciter et commenter un extrait de texte en s'appuyant sur l'ensemble de celui-ci.

Moyenne de la partie 2 :

	Externe public	Externe public LR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé
Moyenne de la partie 2	2,24	1,84	1,88	1,80	1,73

Éléments de correction de la partie

Le barème de la partie 2 est le suivant :

Question 1 : 1 point

Question 2 : 1 point

Question 3 : 2 points

Points positifs

D'une façon générale, les candidats parviennent à proposer des familles de mots en variant les affixes.

Points à améliorer

Comme pour la première partie, les correcteurs notent un manque de précision dans les explications et justifications. Par exemple, seul un mot des expressions est réellement expliqué (« l'effet de bande » alors que l'expression complète était « l'effet de bande est une ascendance animale »).

Conseils aux futurs candidats

Les correcteurs conseillent aux candidats :

- De bien lire la consigne afin d'identifier les attendus en termes d'explications et de commentaires ;
- D'expliquer l'expression et pas uniquement un mot de l'expression ;
- De développer davantage la rédaction des réponses et l'explicitation.

3) Troisième partie : REFLEXION ET DEVELOPPEMENT : 11 points

→ Graphique externe public partie 3



Tous concours confondus, les notes se situent pour la partie trois au-dessous de la moyenne.

Moyenne de la partie 3 :

	Externe public	Externe public LR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé
Moyenne de la partie 3	5,46	5,03	4,95	4,37	4,17

Commentaires des exercices de la partie :

La commission a proposé cinq critères de correction :

- La structuration de la production ;
- Une argumentation appuyée sur la compréhension du sujet et du texte ;
- Une mobilisation des références personnelles, culturelles et littéraires ;
- Une argumentation dans la réflexion ;
- La qualité de l'expression écrite.

Éléments de correction de la partie

Le barème de la partie 3 est le suivant :

- La structuration de la production : 1 point
- Une argumentation appuyée sur la compréhension du sujet et du texte : 2,5 points
- Une mobilisation des références personnelles, culturelles et littéraires : 2,5 points
- Une argumentation dans la réflexion : 2,5 points
- La qualité de l'expression écrite : 2,5 points

Points positifs

Une grande majorité des copies proposait un développement structuré (introduction, annonce d'un plan, paragraphes, conclusion).

Quelques candidats ont su mobiliser des références culturelles et littéraires pour illustrer et enrichir leurs arguments.

Les correcteurs notent l'aisance de certains candidats dans la maîtrise de l'expression écrite. Un effort notable a été fourni quant à :

- La présentation générale de la copie (soin et lisibilité) ;
- La graphie (lisible) ;
- La syntaxe souvent correcte.

Points à améliorer

Les correcteurs constatent :

- De nombreuses copies inachevées ou des conclusions bâclées selon les concours ;
- Un manque de connaissance des principes et exigences de l'exercice, avec des faiblesses méthodologiques tant dans l'introduction que dans le développement ;
- Une utilisation insuffisante des propos de l'auteur ;
- Un manque de références culturelles et littéraires pour enrichir la réflexion, ou, à l'inverse, une multiplication de références qui n'ajoutent pas de valeur à l'argumentation ;
- Quelques analyses qui vont à l'encontre des valeurs de la République.

Conseils aux futurs candidats :

Les correcteurs préconisent :

- De s'entraîner à la méthodologie de l'exercice, ses principes, ses exigences ;
- De travailler l'amorce du sujet, la formulation de la problématique et la transition entre les parties ;
- De soigner la rédaction de la conclusion ;
- De consacrer le temps nécessaire à la lecture et à la compréhension du texte de référence ;
- De penser à la gestion du temps imparti à cette partie de l'épreuve ;
- De trouver le bon équilibre entre argumentation et références au texte ;
- De s'accoutumer à une lecture et une analyse de textes argumentatifs, littéraires et d'en comprendre le fonctionnement ;
- D'éviter le catalogue d'idées, de choisir des exemples pertinents en lien avec le sujet et de les développer ;
- De prévoir un temps pour la relecture ;
- D'enrichir les références culturelles et littéraires ; les plateformes de streaming ne pouvant constituer à elles seules des repères de connaissances.

V. Maîtrise de la langue et de l'expression

Dans l'ensemble, la commission note un effort des candidats quant à la qualité de la langue et de l'expression écrite. Toutefois, certaines copies font apparaître une maîtrise très fragile des connaissances orthographiques et syntaxiques.

VI. Conclusion

La session 2024 marque la troisième année de mise en place du CRPE rénové.

Le sujet met en exergue une exigence renouvelée concernant les rythmes et les attentes et rappelle que la préparation au concours de recrutement pour devenir professeur des écoles nécessite méthode, précision et rigueur. Il est important d'insister sur la nécessité d'un entraînement approfondi que chaque candidat doit mettre en place. Cet entraînement devra porter à la fois sur la forme et le fond.

En ce qui concerne l'épreuve écrite de français en particulier :

- Les notes des candidats des différents concours publics laissent transparaître des progrès ;
- Comparativement, les candidats du secteur privé obtiennent des résultats inférieurs à ceux du concours externe public ;
- La maîtrise des concepts en étude de la langue est insuffisante (partie 1) et ne répond pas suffisamment aux compétences attendues à ce niveau de concours ;
- La partie 2 lexicale et compréhension lexicale semble la mieux réussie ;
- La partie 3 montre quelques difficultés à mettre en œuvre une méthodologie spécifique à la réflexion et au développement et à mobiliser des références culturelles et littéraires pertinentes.

L'épreuve écrite d'application dans le domaine des Sciences et technologie

I. Description de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Il est amené à montrer une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à l'appliquer à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage dans le domaine des sciences et technologie.

- **Durée de l'épreuve** : 3 heures
- Coefficient 1.

En s'appuyant sur les programmes d'enseignement de sciences et technologie à l'école primaire, le sujet propose d'aborder la problématique suivante : « une alimentation saine contribue-t-elle à une bonne santé ? ».

Il consiste en l'analyse des données à extraire des documents fournis dans le dossier pour répondre aux questions posées. Les questions de nature didactique ou pédagogique sont repérées par un astérisque en vue d'aider les candidats à bien cibler le champ de connaissances attendues.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le sujet est composé de trois parties visant à :

- Partie 1 : sur 6,5 points
Distinguer les catégories d'aliments et leurs fonctions.
Identifier les besoins alimentaires quantitatifs et qualitatifs.
Élaborer un menu équilibré.
- Partie 2 : sur 7,5 points
Différencier le sel et le sucre.
Mesurer les risques liés à la consommation de sodas.
- Partie 3 : sur 6,5 points
Étudier un prototype de gestion du remplissage.
Programmer un prototype.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé des programmes.

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

Le programme de l'épreuve écrite d'application du domaine sciences et technologie est constitué pour les sessions 2023 et 2024 du programme en vigueur de sciences et technologie du cycle 3 et des programmes en vigueur de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie du cycle 4.

Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes à un niveau tel qu'ils puissent enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (Explorer le monde : explorer le monde du vivant, des objets et de la matière), au cycle 2 (Questionner le monde : questionner le monde du vivant, de la matière et des objets et explorer les organisations du monde) et au cycle 3 (Sciences et technologie).

II. Organisation de la commission

La commission était composée de 12 membres dont 10 correcteurs répartis en binômes. Les correcteurs auraient souhaité recevoir le sujet ainsi que l'envoi des éléments de correction avant la tenue de la réunion d'harmonisation.

III. Résultats académiques de l'épreuve

Analyse de quelques chiffres clés :

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé
Moyenne	9	9,55	8,43	8	5,25
Note la plus haute	15,25	12,75	11,25	16,75	9,5
Note la plus basse	3	7,25	6,25	1,5	1,75
Pourcentage de notes > 10	37	3	4	8	1
Pourcentage de notes =<	34	2	3	9	4

Hormis un nombre infime de copies qui obtiennent une note très honorable, les copies sont d'un niveau général très moyen. À titre d'exemple, sur un total de 12 copies réparties en 3 lots, la note la plus haute est 10. Les autres notes se situent au-dessous de la moyenne, variant entre 9,75 et 1,75.

IV. L'épreuve

1) Partie 1 : La santé dans nos assiettes (6,5 points)

Commentaires des exercices de la partie :

En règle générale, la partie 1, portant sur les sciences et vie de la Terre, est celle qui a été la mieux réussie. Il est vrai que cette partie reposait pour une large part sur l'extraction de données issues de documents et pour partie, sur des éléments de culture générale.

Connaissances disciplinaires

Il était attendu que les candidats construisent un tableau pour identifier les aliments légendés et préciser leurs fonctions. Il leur a été demandé par ailleurs de s'aider des documents mis à disposition pour caractériser les bases d'une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins individuels.

Didactique et pédagogie

Au plan didactique et pédagogique, il s'agissait d'observer chez l'ensemble des candidats des capacités à s'appuyer sur leur culture didactique pour distinguer les enjeux de la séquence d'apprentissage proposée et définir les objectifs poursuivis ainsi que des modalités de consignes et d'activités adaptées aux classes d'âge et aux différents profils d'élèves.

Points positifs

Les notions liées au déséquilibre alimentaire et aux conséquences d'une mauvaise alimentation sur la santé sont assez bien maîtrisées dans l'ensemble.

Point à améliorer

On note que :

- Les connaissances requises présentées dans le bulletin officiel (BO) ne sont pas maîtrisées ;
- Certains candidats n'ont pas su réaliser le tableau demandé ou se sont trompés de fonctions ;
- Nombreux sont ceux qui ont eu du mal à distinguer l'objectif et l'utilité de la séance ou encore à proposer un support de différenciation pédagogique pour mener tous les élèves vers l'objectif à atteindre ;
- Les candidats ne sont pas toujours parvenus à appréhender les attendus ainsi que les composantes d'une séquence d'apprentissage et à réfléchir aux moyens didactiques et pédagogiques à mettre en œuvre pour la rendre accessible à tous les élèves.

Conseils aux futurs candidats :

Il est indispensable de :

- Bien comprendre les consignes afin de ne pas être hors sujet ;
- Maîtriser les connaissances disciplinaires au programme du concours pour mieux appréhender le sujet proposé ;
- S'entraîner à élaborer des séquences et des séances ;
- Connaître les programmes de l'école primaire ;
- Approfondir les stratégies de mise en œuvre d'un enseignement explicite.

2) Partie 2 : De la chimie dans les sodas (7 points)

La partie 2 a exigé de la part des candidats optant pour l'option sciences une culture scientifique réelle et basée sur l'expérimentation et le raisonnement scientifique.

Commentaires des exercices de la partie :

Connaissances disciplinaires

Dans cette partie, il a été demandé aux candidats d'observer puis de désigner par leur nom scientifique les composants de mélanges chimiques.

Ils devaient par ailleurs utiliser le vocabulaire spécifique aux calculs et au raisonnement scientifique pour donner la définition exacte de notions scientifiques, détailler et justifier une démarche.

Didactique et pédagogie

Dans le cadre d'une séquence portant sur les mélanges, les questions d'ordre didactique et pédagogique ont eu pour but de vérifier les capacités à repérer les activités qui relèvent prioritairement du cycle 3 ou 4, tout en les reliant.

Par ailleurs, l'observation de gestes pédagogiques visant à identifier les compétences du socle travaillées dans la séquence proposée, le repérage des erreurs commises par l'élève et la proposition de pistes de remédiation ont été évaluées.

Éléments de correction de la partie :

Points positifs

L'appui sur les données extraites des documents aura permis à certains candidats manquant de références et connaissances scientifiques sûres de s'approprier quelques éléments de réponse aux questions, et ce, en dépit d'une culture scientifique suffisante.

Point à améliorer

De nombreux candidats n'ont pas réussi à décrire la démarche expérimentale à suivre pour séparer le sel et le poivre (filtration de la solution pour récupérer le poivre puis évaporation de la solution pour le sel).

Tous n'ont pas su donner la définition scientifique de la solubilité. Certains termes scientifiques ont semblé incompris, notamment ceux cités dans le document 14 (tamisage, décantation, miscibilité, etc.). Le vocabulaire spécifique n'est pas maîtrisé dans l'ensemble.

S'agissant de la question 14 relative à l'analyse du compte rendu d'expérience d'un élève, nombreux sont les candidats qui n'ont pas su proposer une remédiation aux erreurs apparaissant dans la colonne observations.

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats au CRPE qui font le choix des sciences et technologie doivent se réapproprier les termes scientifiques et les bases mathématiques indispensables à l'exercice de la discipline.

Ainsi, ils devront maîtriser les concepts scientifiques, la démarche scientifique et le vocabulaire spécifique pour les appliquer dans leurs analyses et leurs appréciations.

3) **Partie 3 : Mon usine de remplissage des bouteilles d'eau (6 points)**

Cette partie concerne en priorité la pratique de la démarche technologique. C'est un volet important de la formation des élèves qui requiert de la part du futur enseignant une culture technologique.

Commentaires des exercices de la partie :

Connaissances disciplinaires

La situation d'apprentissage proposée dans la partie 3 avait pour enjeu de tester des capacités à observer un prototype simulant le remplissage automatique d'une bouteille d'eau, puis de répondre aux questions portant sur l'explicitation de démarches et la recherche de solutions technologiques pour résoudre un problème technique.

Didactique et pédagogie

Le candidat devra amener des élèves de CM2 à décrire et expliciter un modèle. Pour cela, il pourra prendre appui sur un questionnement adapté ainsi que sur l'identification des réussites et des erreurs.

Les réponses aux questions permettront par ailleurs de vérifier la compréhension du système observé ainsi que la capacité à guider les élèves dans la recherche des améliorations nécessaires à la résolution du problème technique.

Point à améliorer

L'ensemble des copies fait apparaître des difficultés à distinguer les réussites ainsi que l'erreur de l'élève.

Peu de candidats sont parvenus à identifier les éléments de la chaîne d'énergie et à proposer une activité cohérente avec les élèves pour travailler autour de la compétence « critiquer un programme au regard de l'objet programmé ».

De façon générale, les candidats montrent des difficultés de compréhension pour la programmation d'objets et l'algorithmique, sous domaines communs aux mathématiques et à la technologie.

Conseils aux futurs candidats

Étant donné l'importance croissante de la programmation et des outils numériques dans l'enseignement et la société, les candidats doivent maîtriser les algorithmes de programmation. Une compétence insuffisante dans ce domaine pourrait compromettre la capacité à intégrer efficacement ces outils dans les enseignements.

V. Maîtrise de la langue et de l'expression

Le jury déplore les erreurs de syntaxe et d'orthographe. La qualité de l'écriture, bien que constituant un aspect essentiel de la communication écrite au primaire, manque de rigueur et de soin. Par ailleurs, l'interprétation erronée des consignes a induit en erreur de nombreux candidats. Il serait souhaitable qu'ils relisent attentivement les réponses pour bien s'assurer de leur cohérence et lisibilité.

VI. CONCLUSION

Les candidats qui font le choix des sciences devront veiller à :

- Une meilleure interprétation des consignes : une lecture attentive de celles-ci est toujours recommandée pour éviter la dispersion et garantir des réponses précises et exhaustives aux questions posées ;
- Une maîtrise plus poussée des connaissances requises par le Bulletin Officiel ;
- Un renforcement des compétences pédagogiques : les stratégies de différenciation pédagogique et la composition d'une séance/séquence. De même, l'intégration de séances d'évaluation et de remédiation sont essentielles à la prise en compte de la diversité des élèves ;
- Une maîtrise des concepts scientifiques : les candidats optant pour l'option sciences doivent maîtriser des concepts fondamentaux au programme et les définitions scientifiques associées ;
- Une utilisation à bon escient de la démarche scientifique : une compréhension approfondie des étapes de la démarche scientifique est nécessaire, car celles-ci constituent le fondement de toutes les sciences ;
- À l'analyse et à la synthèse correcte des documents scientifiques : ils doivent améliorer leurs compétences en matière d'extraction et d'analyse d'informations à partir de documents scientifiques ;
- À la construction de compétences réelles en Programmation : ils doivent s'entraîner à la maîtrise des algorithmes de programmation et à l'utilisation de logiciel.

L'épreuve écrite d'application dans le domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique

I. Description de l'épreuve :

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Il est amené à montrer une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage dans le domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique.

Lors de cette session 2023, les deux composantes déterminées par la commission nationale compétente sont :

- La composante Géographie – Questionner le monde (9 points)
- La composante enseignement moral et civique (11 points)

- Durée **de l'épreuve** : 3 heures
- Coefficient 1.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

II. Résultats académiques de l'épreuve :

1) Analyse de quelques chiffres clés :

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{eme} conc. Public	Externe privé
Moyenne	9,75	8,5	9,75	4,5	10,25
Note la plus haute	15,5	14	16	11,5	16,25
Note la plus basse	1,5	2	5,5	1,5	5
Pourcentage de notes > 10	55,7	66,7	55,5	37,5	43
Pourcentage de notes =<	44,2	33,3	44,4	62,5	57

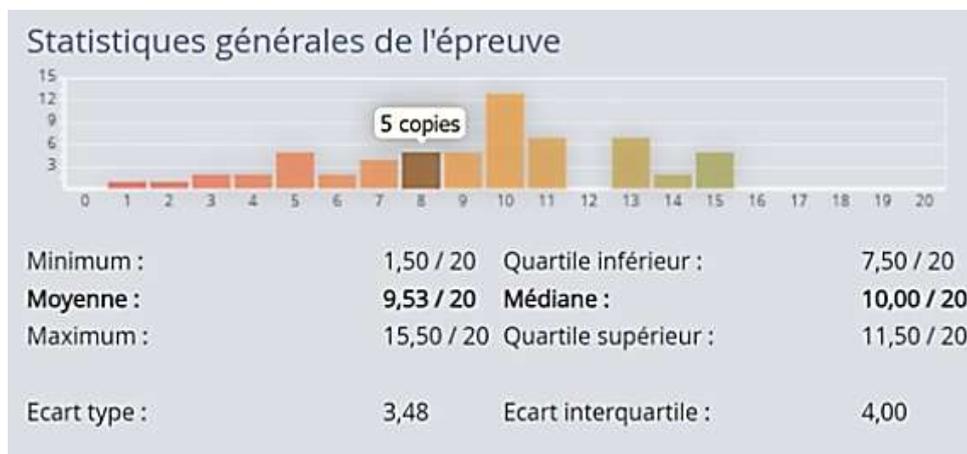


Figure 1 CRPE EXTERNE PUBLIC

Les données montrent une variabilité dans les performances selon les catégories de candidats. En effet, les candidats externes publics et privés affichent des moyennes respectables de 9,75 et 10,25, tandis que les candidats du 3ème concours public ont la moyenne la plus basse à 4,5.

- Pourcentage de notes supérieures à 10 :
En général, plus de la moitié des candidats des concours externe public et externe public LVR ont obtenu une note au-dessus de la moyenne, ce qui est moins fréquent dans les autres catégories.
- Amplitudes des notes :
La variation entre la note la plus haute et la plus basse est particulièrement grande chez les candidats du troisième concours public, suggérant une hétérogénéité dans les compétences ou dans la préparation des candidats.

III. L'épreuve

1) Composante Enseignement moral et civique (11 points)

Commentaires des exercices de la partie :

Connaissances disciplinaires

Il était attendu des candidats des connaissances sur l'égalité filles/garçons, le rejet des stéréotypes, et l'apprentissage de la citoyenneté.

Didactique et pédagogie

L'accent a été mis sur la structuration de séances qui encouragent la réflexion critique chez les élèves.

Points positifs

Les points suivants ont été relevés :

- Une bonne utilisation de la charte de la laïcité et des représentations des élèves pour définir l'égalité ;
- Les excellentes copies montrent que les candidats ont bien réfléchi à la mise en œuvre pédagogique des principes d'EMC, en structurant des séquences qui révèlent une bonne compréhension des objectifs d'apprentissage et des compétences nécessaires ;
- Les séquences d'EMC commencent souvent par une problématisation efficace, montrant que les candidats savent engager les élèves et lier les activités aux objectifs d'apprentissage.

Point à améliorer

On pourra noter que :

- Certains candidats confondent les notions telles que l'égalité et la tolérance et ne maîtrisent pas suffisamment la définition de concepts clés en EMC ;
- Les activités proposées ne sont pas toujours pertinentes pour assurer une application pratique des concepts enseignés ;
- Les documents du corpus ne sont pas suffisamment exploités pour enrichir l'enseignement. Les candidats ne distinguent pas toujours les documents scientifiques des ressources pédagogiques.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury préconise de :

- S'assurer de bien comprendre et de pouvoir expliquer les concepts fondamentaux de l'EMC, de les relier clairement aux objectifs de leurs séquences ;
- Renforcer la compréhension des documents de référence et des objectifs pédagogiques des programmes d'EMC ;
- Mieux exploiter les documents fournis en s'assurant que leur usage est clairement défini et pertinent par rapport aux objectifs pédagogiques ;
- Veiller à aligner les séances avec les objectifs d'apprentissage pour une cohérence globale.

2) Composante Géographie – Questionner le monde (9 points)

Commentaires des exercices de la partie :

Connaissances disciplinaires

Il était attendu que les candidats montrent une compréhension claire des dynamiques des littoraux et de leur importance géographique.

Didactique et pédagogie

On attendait des candidats qu'ils utilisent efficacement les documents pour enrichir l'apprentissage des élèves.

Points positifs

- Dans certaines copies, l'usage approprié du vocabulaire géographique a montré une bonne préparation et une compréhension des enjeux géographiques.
- Les candidats ont présenté des séquences bien articulées, réalisables en classe, où les objectifs notionnels, comme littoral et littoralisation, étaient clairement adaptés au niveau des élèves.

Point à améliorer

- Beaucoup de candidats présentent des lacunes dans la définition des termes géographiques et dans l'utilisation des outils géographiques, notamment les croquis.
- Les séquences sont parfois mal construites, avec des confusions entre les notions, les compétences et les objectifs de séance.

Conseils aux futurs candidats :

- Il est essentiel pour les candidats d'approfondir leur compréhension des concepts géographiques et de s'entraîner à utiliser efficacement les outils géographiques pour la représentation des espaces.
- Les candidats doivent veiller à proposer des séquences claires et structurées en évitant les descriptions non problématisées et en s'assurant que les objectifs sont pertinents et réalisables.

IV. Maitrise de la langue et de l'expression

- On souligne une nette amélioration de l'orthographe et de la syntaxe des candidats par rapport aux années précédentes, ce qui témoigne d'un effort dans ce domaine et d'une meilleure préparation à la rédaction académique.
- Les copies qui ont bien performé ont montré une capacité à structurer les idées de manière claire et cohérente, facilitant la compréhension et l'évaluation des réponses.
- Certains candidats ont encore des difficultés à présenter leurs idées de manière claire et structurée, ce qui engendre des difficultés de compréhension pour le jury. La lisibilité des copies nécessite des améliorations et les consignes proposées dans les séances ne sont pas toujours formulées de manière suffisamment claire.
- Certains candidats utilisent un vocabulaire non adapté et des expressions parfois trop familières ou inappropriées. On leur conseille ainsi de continuer à travailler l'orthographe et la syntaxe pour assurer une qualité rédactionnelle qui réponde aux standards du concours ;
- Ils doivent veiller à présenter leurs séquences et leurs consignes de manière aérée et structurée pour faciliter la compréhension et la correction des copies et utiliser un vocabulaire précis et adapté au niveau académique requis.

V. Conclusion

En conclusion, l'examen des copies de cette session du CRPE montre une progression notable dans la maîtrise de l'orthographe et la compréhension des enjeux pédagogiques. Néanmoins, des défis importants persistent. Il convient de mettre en lumière les lacunes observées dans la conception de projets pédagogiques, notamment en Enseignement moral et civique. Dans ce domaine, il est crucial d'améliorer la capacité des candidats à structurer efficacement des séances et des séquences.

Par ailleurs, en géographie, la maîtrise des concepts fondamentaux et l'utilisation appropriée des outils disciplinaires pour la représentation graphique des espaces restent insuffisantes et doivent faire l'objet d'une attention renforcée. Ces aspects sont essentiels pour garantir une compréhension et une application efficaces des compétences géographiques dans les contextes éducatifs.

L'épreuve écrite d'application dans le domaine ARTS

I. Présentation de l'épreuve écrite d'application

Cette épreuve écrite d'admissibilité est d'une durée de trois heures.

L'arrêté du 25 janvier 2021 précise que cette épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie ;
- Histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- Arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques.

Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Pour le domaine des arts, il est précisé que :

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 11 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une séquence ou séance d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Elle est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Il est aussi à noter qu'une liste d'œuvres de référence est arrêtée pour les trois disciplines possibles dans le domaine des arts. Le candidat est invité à se les approprier.

II. Recommandations générales

Le candidat décide en début d'épreuve du domaine qu'il choisit.

Le dossier de présentation des trois sujets possibles est très documenté. Il est illusoire d'espérer en faire une lecture approfondie avant de se prononcer car le temps consacré à ce travail imputerait considérablement le temps alloué au traitement du sujet.

Pour se prononcer de façon éclairée, les candidats doivent s'approprier en amont les éléments clés : programmes pour les trois cycles de l'école primaire, éléments didactiques et pédagogiques, œuvres inscrites au programme pour les arts.

III. Analyse du sujet

En arts plastiques, il s'agissait de concevoir une fiche de préparation en vue d'une séance.

L'énoncé du sujet amenait le candidat à prendre appui sur les points du programme suivants :

- La représentation du monde
- Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en deux et en trois dimensions.

En éducation musicale, il s'agissait d'effectuer une analyse critique d'une fiche de préparation en prenant appui sur les points du programme suivants :

- Écouter, comparer,
- Échanger, partager.

Le niveau retenu pour les deux composantes était le cycle 2.

IV. Résultats, analyses des propositions et conseils aux candidats

1) Résultats

37 copies ont été corrigées pour l'ensemble des concours (15% des présents). En 2023, ce taux était de 18%.

Répartition des copies par concours :

CONCOURS	Nbre de copies
Ext Publ	26
Ext Publ LR	3
2 nd Int PU	2
2 nd Int PU LR	0
3 ^e PU	4
Ext PRIVE	2
2d int PRIVE	0
ENSEMBLE	37

Indicateurs relatifs aux notes pour l'ensemble des concours :

CONCOURS	Note la plus élevée (/20)	Notes éliminatoires Notes (<= 5/20)		Notes au moins moyennes Notes (>=10/20)		Bonnes et très bonnes copies (Notes>=15/20)		Moyenne /20
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Ext Publ	17,5	3	11%	16	61%	4	15%	11,25
Ext Publ LR	8,5	1	33%	0				7
2 nd Int PU	13	0		1	50%			11,5
3 ^e PU	16,5	0		3	75%	1	25%	12,75
Ext PRIVE	8,25	0		0				6,75
ENSEMBLE	17,5	4	11%	20	54%	5	13%	10,84

Compte tenu du faible nombre de copies corrigées pour les concours autres que le concours externe public, les commentaires considèrent les tendances observées pour l'ensemble des concours.

Le niveau général est inférieur à celui constaté pour l'épreuve en 2023 :

- La moyenne générale est de 10,84 sur 20 contre 12,43 en 2023 ;
- La part des copies avec au moins la moyenne s'élève à 54% contre 62% en 2023 ;
- La part de bonnes et très bonnes copies s'élève à 13% contre 24% en 2023 ;
- Les candidats éliminés représentent 11%, contre 4% à la session précédente.

2) Commentaires et conseils aux candidats

S'approprier et problématiser le sujet :

Observations

Les enjeux de l'enseignement artistique sont compris.

Les candidats ont eu du mal à traiter les sujets en fonction des extraits de programmes proposés et à les problématiser.

Recommandations

Il s'agira de s'exercer à inscrire les connaissances, pratiques et rencontres spécifiques à des moments d'enseignement (séances, séquences) dans le cadre plus large des enjeux des disciplines.

Concevoir et/ou analyser une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances/compétences pédagogiques et didactiques :

Observations

Ce domaine est le mieux maîtrisé par les candidats même si les résultats sont assez moyens dans l'ensemble. Les candidats se projettent dans les séances (construites ou critiquées). Pour ce faire, ils prennent en considération la nécessaire implication des élèves avec des attentes raisonnables.

Les meilleurs candidats proposent des adaptations à d'éventuels besoins rencontrés par certains élèves. Ils maîtrisent les concepts et le lexique spécifiques. En éducation musicale, ils réalisent une analyse critique réflexive incluant des propositions de remédiations.

En éducation musicale, les candidats ont parfois manqué de bon sens pédagogique quant à la durée de l'extrait proposé pour l'écoute.

Recommandations

On conseillera aux candidats de :

- Tenir compte de la progressivité des apprentissages (inscrire la séance dans une séquence) ;
- Prendre en compte la diversité des publics ;
- Mieux intégrer la question de l'évaluation dans les deux disciplines ;
- Renforcer la maîtrise des variables didactiques.

Mobilisation d'une culture pour construire l'argumentation :

Observations

Beaucoup de candidats restent sur des généralités dans les deux domaines. Leurs connaissances et culture artistique sont généralement insuffisantes.

Le vocabulaire spécifique est parfois non maîtrisé.

Recommandations

On conseillera aux candidats de :

- Maîtriser les étapes de la rencontre sensible d'une œuvre, qu'elle soit plastique ou musicale : temps de découverte, repérage et analyse des éléments constitutifs, synthèse ;
- Se documenter en utilisant les sites recommandés tels que Canopé, Musique Prim ;
- Se familiariser avec le vocabulaire spécifique ;
- Consolider leur connaissance des concepts et courants propres à chaque discipline artistique ;
- Se construire un répertoire de mise en relation d'exemples d'œuvres associées aux courants esthétiques, notions et vocabulaire spécifiques aux arts (Canopé, Musique Prim, recherches personnelles, visites d'expositions, etc.).

Maîtrise de la langue pour servir une démonstration :

Observations

Pour enseigner, il est essentiel de bien maîtriser l'orthographe. De plus, une écriture lisible, soignée et aérée est nécessaire.

Certains candidats sont capables d'exploiter de manière pertinente les documents du dossier documentaire ; ils font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse ; ils structurent leur pensée et leur écrit.

Les candidats les meilleurs ont su nourrir leur réflexion en mobilisant à la fois une connaissance fine des programmes, du cadre institutionnel et une culture générale au sens des attendus du socle.

Recommandations

On conseillera aux candidats de :

- S'approprier les œuvres au programme, ce qui permettra de les exploiter véritablement dans les propositions et renforcera la culture artistique, pédagogique et didactique ;
- Justifier et argumenter leurs choix en mobilisant un vocabulaire et une syntaxe corrects ;
- Problématiser leur réflexion ;
- Structurer leur écrit en soignant notamment l'introduction et la conclusion ;
- Garder du temps pour la relecture de leur copie.

L'épreuve écrite en langue régionale - créole

I. Description de l'épreuve

L'épreuve comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire dans l'une des langues régionales ;
- Une traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire ;
- Le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

- Durée : trois heures.
- Coefficient 1.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

II. Organisation de la commission

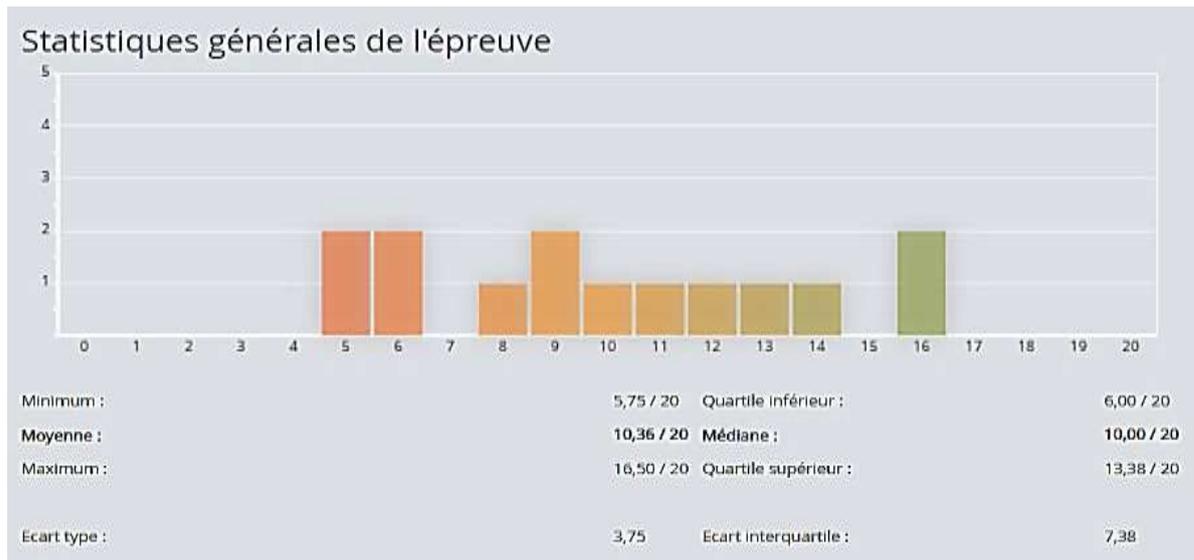
La correction est assurée par trois binômes constitués d'un enseignant de créole du second degré et d'un conseiller pédagogique départemental langue vivante régionale (LVR) ou de formatrices titulaires de l'option LVR et titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur.

La coordination des travaux est assurée par l'inspecteur de l'Éducation Nationale chargée de mission LVR premier degré.

III. Résultats académiques de l'épreuve

1) Analyse de quelques chiffres clés :

	Externe public LVR
Moyenne	10,36
Note la plus haute	16,50
Note la plus basse	5,75
Pourcentage de notes > 10	50 %
Pourcentage de notes =<	50%



La note la plus haute s'élève à 16,50, ainsi certains candidats se distinguent par de très bonnes performances, bien au-dessus de la moyenne. L'écart type de 3,75 met en évidence des disparités significatives dans la maîtrise des compétences. Seule la moitié des candidats a suffisamment maîtrisé le sujet pour atteindre la moyenne.

Le graphique montre une concentration de notes allant de 6 à 10 sur 20. Cela indique qu'un nombre significatif de candidats se situe dans cette zone moyenne-basse, tandis qu'un petit nombre atteint des notes plus élevées (14 et au-dessus).

En conclusion, pour cette épreuve on note un niveau global moyen avec une hétérogénéité marquée.

IV. L'épreuve

1) Commentaires de la Partie 1 : un texte en créole à commenter en créole

Moyenne de la partie : 3,91/7

Éléments de correction de la partie :

Komantè an kréyol / Commentaire en langue régionale

Ki manniè matchè-a ka pran kòy pou montré dézolasion siklòn Igo fè ?

Commentaire en langue régionale

Éléments pour l'introduction = Bayalé

Il faut présenter :

- L'auteur de la traduction, le titre de l'extrait et de l'œuvre en créole : Judes DURANTY, dimanche, « Siklon Igo » ;
 - L'auteur de l'œuvre originale, le titre de l'extrait et de l'œuvre : Maryse CONDE, Hugo le terrible ;
 - La situation du texte dans l'œuvre ;
 - Le thème principal du texte : les dégâts après le passage d'un cyclone en Guadeloupe ;
 - Le rappel du sujet posé dans la question : il s'agit pour le candidat de repérer dans le texte comment l'auteur s'y prend pour montrer l'ampleur de la désolation après le passage du cyclone Hugo : désastre matériel et humain.
- Ki manniè matchè-a ka pran kòy pou montré dézolasion siklòn Igo fè ? ;

- L'annonce du plan choisi :

1. Dézolasion lasité ek lanati ;
2. Dézolasion moun ;

Les deux parties du texte sont introduites par « Abazoudi ».

Éléments pour le développement = dékatman = dékatiyaj

Il faut :

- aboutir à une rédaction équilibrée avec des parties aménagées de transitions ;
- enrichir le propos grâce à sa culture générale, régionale et littéraire (le genre, le ton, les métaphores, les comparaisons utilisées par l'auteur, les figures de style fondées sur les oppositions et les distorsions, l'antithèse, le chiasme, l'oxymore et l'hyperbole.).

Éléments pour la conclusion = Pawol pou bout

I ni dé pati:

1°) I ka ripran problem-la yo pozé a an bayalé-a. I ka ba répons dékatman-an ka bay.

2°) I ka ouvè anlè an lot katchil, an lot lentéré teks-la pé ni. (ex: manniè fè kay pli solid jòdi jou; manniè klima Latè-a boulvèsé ; sa pou nou fè lè siklòn ka rivé, manniè moun pou ba koudmen yonn a lot lé ni katastrof, etc.)

Points positifs :

- La graphie du créole est correcte et de bonne qualité ;
- Les meilleures copies sont structurées (introduction-développement-conclusion) ;
- Le repérage des figures de style a été fait pour certains de façon très pertinente et pour d'autres de manière plus superficielle.

Point à améliorer :

- Le commentaire de texte est de qualité moyenne. Pour certaines copies, il n'est pas structuré. Un candidat a fait un commentaire en un seul bloc de 12 lignes ;
- Tous les candidats n'ont pas compris les attendus du commentaire ;
- Concernant la conclusion, il n'y a pas toujours d'ouverture vers une autre problématique ;
- On constate un manque de références culturelles et de maîtrise de la démarche du commentaire de texte : pas de présentation de l'auteur, du texte, du contexte, de l'œuvre ;
- Des citations sont présentées mais sans argumentation pour les justifier ;
- Certaines copies n'ont pas d'introduction, de problématique ou d'annonce de plan. Parfois, aucune citation n'est intégrée dans le développement ;
- Lorsqu'une conclusion est présente, elle manque souvent d'ouverture. La clarté dans la structuration des paragraphes argumentés est insuffisante.

Conseils aux futurs candidats :

Les conseils suivants sont donnés pour une meilleure réussite de l'épreuve du commentaire de texte :

- Maîtriser les attentes relatives au commentaire de texte ;
- S'appuyer sur l'identification des figures de style pour structurer l'argumentation ;
- Éviter la traduction littérale, mot à mot, des expressions françaises en créole ;
- Annoncer le plan choisi, le suivre avec rigueur et ouvrir la réflexion à une autre thématique dans la conclusion.

2) Commentaires de la partie 2 : Traduction et grammaire

Moyenne de la partie : 1,83 / 3,5 (traduction)

1,34/3 (grammaire)

Éléments de correction de la partie :

Traduction

« Abazoudi, sé vwazen-an té ka gadé sa té ka resté an jaden-an, avan, sé té dé bel paviyon. Yo té pèd lapawol, yonn pa té ka gadé lot, yo pa té ka menm mandé manniè sa té pasé. Sé konsidéré vié bagay-tala té rann yo ababa. »

Les voisins abasourdis (ébahis, hébétés) regardaient ce qu'il restait encore dans le jardin, avant c'étaient deux jolis pavillons. Ils avaient perdu la parole, n'osaient pas se regarder, ne se demandaient même pas comment cela était arrivé. C'est comme si « cette vieille chose » (ce cyclone désastreux ou ravageur, ce désastre) les avait rendus idiots. (Stupéfaits, ahuris).

Questions de grammaire

- Déterminer la nature de « tala » et de « yo » dans la phrase : « Sé konsidiré vié bagay-tala té rann yo ababa. »
 - Tala : est un déterminant démonstratif, singulier.
 - Yo : est un pronom personnel complément du verbe. Il remplace « les voisins ».
- Identifier le groupe sujet du groupe verbal : « ... té rann yo ababa. ». Le groupe sujet du groupe verbal « té rann yo ababa. » est : « vié bagay-tala ».

Points positifs

- La compréhension globale de l'extrait de texte à traduire est assurée.
- En grammaire, la connaissance des temps est correcte : imparfait et présent.

Point à améliorer

- L'orthographe n'est pas suffisamment maîtrisée ;
- Le registre de langue utilisé à l'écrit n'est pas toujours adapté ;
- Des erreurs récurrentes sont observées dans les accords en genre et en nombre au sein des groupes nominaux, l'accord sujet-verbe et la concordance des temps ;
- Certaines copies révèlent un manque de connaissances, notamment dans l'utilisation des pronoms et des déterminants ainsi qu'une confusion entre la nature et la fonction des mots.

Conseils aux futurs candidats :

Dans cet exercice, on attend des candidats qu'ils montrent une bonne compréhension de l'extrait de texte, en évitant de traduire mot à mot. Le registre de langue utilisé doit être adapté. Ils doivent prévoir un temps de relecture pour éviter les erreurs orthographiques.

3) Commentaires de le **partie 3 : Commentaire d'un dossier pédagogique**

Moyenne de la partie : 3,17

Éléments de correction de la partie :

Le dossier pédagogique à analyser présente quatre documents : un extrait de roman, un texte documentaire et trois extraits des programmes d'enseignement dans trois disciplines du cycle des consolidations et les différentes compétences à faire acquérir aux élèves.

Document 1 :

Le texte est extrait de : « Siklòn Igo », Collection Plumes au bout des doigts, chapitre 6, Éditions Zaboka, 2012, pp. 105-109. C'est une traduction en créole martiniquais de Judes DURANTY du roman de Maryse CONDE : « Hugo le terrible », Éditions Sépia, 1991.

Ce texte créole intitulé « Dimanch » raconte l'après passage du cyclone Hugo qui frappa la Guadeloupe le 16 et le 17 septembre 1989. Des vents dépassant par endroits les 300 kilomètres par heure accompagnés de 300 millimètres de pluie ravagèrent alors la Grande-Terre. Cet extrait décrit l'ampleur des dégâts que constate la population à son réveil un dimanche matin ce qui entraîne une mobilisation des voisins et une solidarité sans faille pour rétablir une situation plus vivable pour tous. L'extrait se compose de deux parties. Dans la première, une description des lieux dévastés et dans la deuxième le ressenti et la stupeur des voisins qui découvrent leur cité ravagée et le début de la mise en œuvre de la solidarité.

Document 2 :

C'est un extrait des dix constats du sixième rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sur les bases physiques du changement climatique : Quatre constats scientifiques. Le candidat peut extraire des données en s'appuyant sur les titres de chaque constat.

Document 3 :

Ce sont des extraits du Bulletin Officiel de l'Éducation nationale n°31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n°25 du 22 juin 2023, sur le Programme du cycle 3, Activités culturelles et linguistiques, Langues vivantes Régionales, pp.40.

Ces textes déterminent le cadre institutionnel sur lequel se construit l'enseignement mis en œuvre par l'enseignant.

Document 4 :

Il s'agit d'Extraits du Bulletin Officiel de l'Éducation nationale n°31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n°25 du 22 juin 2023, sur le Programme du cycle 3, pp.67 et pp 96.

Ces textes déterminent le cadre institutionnel sur lequel se construit l'enseignement mis en œuvre par l'enseignant.

Points positifs

Les pistes pédagogiques sont pertinentes pour certaines copies : appui sur les parcours éducatifs, durée des séances, prérequis, choix de thématiques de travail, appui sur la liaison CM2 - sixième avec une projection en fin de cycle.

On constate des exploitations pertinentes pour certaines copies intégrant un appui sur la démarche contrastive et l'interdisciplinarité.

Certaines bonnes copies intègrent la liaison CM2-6^e le lien avec l'EDD, les sciences-technologie (climat/réchauffement climatique et EDD), la pédagogie de projet avec une finalisation prévue, le lien avec la communauté éducative.

Point à améliorer

Le jury souligne les points suivants :

- L'analyse des documents ;
- La maîtrise des attendus de fin de cycle (compétence encore fragile) ;
- La rédaction des réponses : vérification de la syntaxe et des règles orthographiques ;
- La rigueur des propositions de pistes d'exploitation pédagogique (Référence projet, référence entrées disciplinaires).

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats devront approfondir les pistes d'exploitation proposées.

L'analyse menée sur l'exploitation des supports pédagogiques doit gagner en cohérence et en pertinence (choix des supports, respect du déroulé des diverses phases de la séance d'apprentissage, objectifs, prolongements, etc.).

Le travail mené en pédagogie doit être adossé à une meilleure connaissance des textes réglementaires régissant l'enseignement du créole.

La connaissance des aspects culturels et civilisationnels créoles doit être solide.

Au niveau de l'exploitation des documents du dossier, il s'agira d'intégrer également une prise en compte des différents parcours éducatifs des élèves.

V. Maîtrise de la langue et de l'expression

Les compétences linguistiques (orthographe, syntaxe et grammaire françaises) ne sont pas suffisamment maîtrisées par certains candidats.

VI. Conclusion

Une nette amélioration au niveau de la graphie du créole est à noter par rapport à la session précédente.

Si certains candidats connaissent les attendus de l'épreuve (en particulier la méthodologie du commentaire de texte, avec appui sur analyse des figures de style repérées), certains n'ont pas montré, dans les productions effectuées, que cette connaissance était maîtrisée.

Les propositions de pistes pédagogiques doivent se faire dans l'optique d'une projection en tant que futur enseignant. Certaines pistes demeurent trop superficielles.

Les épreuves orales

À l'issue des épreuves d'admissibilité, 84 candidats ont été déclarés admissibles. Cela représente 35 % des candidats ayant composé et une augmentation de 33% par rapport à la session 2023.

Les candidats admissibles passent les épreuves orales d'admission, à savoir :

- L'épreuve de leçon ;
- L'épreuve d'entretien ;
- L'épreuve de langue régionale créole (concours externe spécial créole et second spécial créole) ;
- L'épreuve facultative de langue vivante étrangère.

Quelques chiffres :

CONCOURS	INSCRITS	PRESENTS	NOMBRE DE POSTES OFFERTS	NOMBRE DE CANDIDATS ADMISSIBLES	SEUIL ADMISSIBITE	PRESENTS	SEUIL ADMISSION LISTE PRINCIPALE	NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS
EXTERNE PUBLIC	379	158	19	63	10,08	60	13,88	19
EXTERNE PUBLIC LR	38	14	1	3	9,63	3	10,61	1
2nd CONC. INTERNE PUBLIC	66	19	2	6	10,08	6	14,23	2
3ème CONC. PUBLIC	137	30	3	7	9,75	7	11,34	3
EXTERNE PRIVE	81	22	2	5	10,47	5	12,81	2
TOTAL	701	243	27	84	-	81	-	27

Les admis représentent 33 % des admissibles et 11 % des candidats ayant composé.

La moyenne du Second concours interne est la meilleure. Les candidats du concours externe public langue régionale obtiennent en moyenne de moins bons résultats.

Les seuils d'admission des concours montrent le très bon niveau des candidats de la session, particulièrement pour les concours externe public et second concours interne public.

	Épreuve de Leçon sur 20	Épreuve d'Entretien sur 20	Épreuve de LVE sur 20	Épreuve de LVR
Note la plus haute	20	20	20	18
Note la plus basse	1,5	1,2	1,25	12,5
Moyenne	11,7130266	11,3710012	13,5	15,5

Les candidats admissibles ont bon un niveau ; les moyennes des différentes épreuves sont satisfaisantes.

L'épreuve de leçon

I. Description de l'épreuve

Durée de préparation : 2 heures (maths et français confondus)

Durée de l'épreuve : 1 heure

Français : 30 minutes (exposé 10 à 15 minutes/ entretien pour la durée restante)

Mathématiques : 30 minutes (exposé 10 à 15 minutes/ entretien pour la durée restante)

La note est sur 20, le 0 est éliminatoire.

Coefficient 4.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques et didactiques du candidat.

II. Analyse de quelques chiffres clés :



56 candidats (soit 64% de l'effectif total) ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) pour l'épreuve de leçon. 52 candidats sur 56, ont obtenu la moyenne pour les deux leçons. On note donc que ces derniers manifestent déjà des compétences très intéressants dans la construction de séances pédagogiques en Français et en mathématiques.

Il est très satisfaisant de constater que 75% d'entre eux ont su produire, toutes leçons confondues, un exposé de qualité (avec une note supérieure ou égale à la moyenne).

Ils ont fait preuve dans l'ensemble d'une bonne maîtrise des champs disciplinaires (67% en Français et 63% en Mathématiques). La préparation de cette épreuve a à priori été réalisée de manière structurée et sérieuse, au regard du contenu et de la forme des exposés.

Par ailleurs, seul un candidat sur deux (en Français et Mathématiques) a su s'appuyer sur des connaissances institutionnelles, pédagogiques et didactiques précises pour répondre aux questions du jury. Enfin, 68% des candidats ont réussi à justifier leurs choix, à entrer dans l'échange avec le jury et à faire évoluer leur réflexion pédagogique.

III. L'épreuve

1) Partie 1 : leçon de français

L'EXPOSE DU CANDIDAT

Points positifs :

Les candidats ont globalement mobilisé un bon niveau de langage, clair et adapté. Ils ont proposé un exposé bien structuré. La plupart des séances présentées étaient cohérentes en termes de durée et de choix des phases qui les constituaient.

La prise en compte de la différenciation pédagogique a été systématique. Les candidats les plus performants ont proposé des pistes intéressantes de prolongement de la séance avec même une projection en termes de transversalité. Pour la majorité des candidats, les connaissances didactiques du champ ont été correctes. **Globalement, l'analyse des documents a été pertinente et mise au service de la préparation de la séance. Par ailleurs, les attendus de l'épreuve ont bien été appréhendés : plan, objectif, phases, prolongement, différenciation, durée de l'exposé, etc.**

Point à améliorer :

L'attente principale concerne le déroulement d'une séance. Celle-ci doit être réalisable.

La partie « présentation des documents » est parfois longue et descriptive.

Certains candidats ont eu des postures qui n'étaient pas toujours adaptées : lecture de l'exposé, avec peu d'attention portée au jury tel que le fait de le regarder.

Conseils aux futurs candidats :

Il pourra se révéler pertinent de mettre en relation l'analyse des documents avec d'autres connaissances du candidat par rapport aux cycles, aux programmes, aux ressources nationales et académiques.

Ils devront :

- S'exercer à concevoir des séances articulées à partir des programmes et de proposer des mises en œuvre réalistes prenant en compte la diversité des élèves ;
- S'approprier les connaissances didactiques « de base » : l'apprentissage de la lecture, les pratiques de l'oral, les pratiques d'écriture ;
- Prendre connaissance des guides institutionnels existants, en identifiant les enjeux didactiques et pédagogiques ;
- Développer leur connaissance des cycles (textes et documents de référence) ;
- Être capable de définir les termes utilisés.

L'ECHANGE AVEC LE JURY

Points positifs :

Le jury apprécie les exploitations d'expériences de terrain du candidat venant illustrer à bon escient ses propos. Les candidats les plus performants ont su entrer dans un échange constructif avec lui et faire évoluer leurs représentations initiales.

Points à améliorer :

Le jury note des difficultés pour certains à faire évoluer leur réflexion.

Les candidats ont pour la plupart du temps des difficultés à justifier les modalités pédagogiques choisies au regard de l'objectif visé et d'éléments didactiques.

Conseils aux futurs candidats :

Il est essentiel avant de construire sa séance d'être précis sur l'articulation entre modalités pédagogiques, objectif visé et éléments didactiques.

Il est important de :

- Connaître les modalités d'apprentissage en maternelle ;
- Maîtriser les règles élémentaires d'accords, de connaître le schéma narratif, les enjeux d'une articulation lire-écrire, la démarche de l'enseignement de la production d'écrit ;
- Proposer des séances prenant en compte la diversité des élèves.

2) Partie 2 : leçon de mathématiques

L'EXPOSE DU CANDIDAT

Points positifs :

Les exposés ont été généralement bien structurés et bien contextualisés, au regard des cycles concernés. Les candidats performants ont su analyser avec efficacité et pertinence les documents du dossier, en identifiant **précisément les enjeux et problématiques d'enseignement**. Ils ont globalement bien utilisé le temps imparti (10 minutes de présentation en moyenne). Ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats ont su mettre en relief leurs **expériences vécues en stage, en s'appuyant sur un plan structuré, annoncé et bien présenté**. Ils ont également présenté une réflexion cohérente (sans trop s'appuyer sur leurs notes) en mettant en lien la problématique du sujet, le socle commun et les instructions officielles. Certains candidats ont fait preuve d'analyse critique par rapport aux éléments du dossier en proposant également d'autres références pour étayer leur présentation.

Points à améliorer :

Quelques candidats n'ont pas su montrer les gestes professionnels attendus pour enseigner.

La principale attente du jury concerne **le déroulement d'une séance**. Ainsi, certains candidats n'ont pas fait preuve de bon sens et ont notamment proposé des modalités d'apprentissage qui n'étaient pas adaptées à l'âge des enfants. Les organisations pédagogiques proposées n'étaient toujours réalisables dans une classe et les activités n'étaient pas en adéquation avec l'objectif visé.

Pour la majorité, les connaissances didactiques en mathématiques étaient fragiles. De même, la connaissance des repères de progressivité et des recommandations institutionnelles n'étaient pas toujours maîtrisées.

Conseils aux futurs candidats :

Les documents fournis dans le dossier doivent être utilisés pleinement afin de garantir un langage et un vocabulaire professionnels. Ils doivent alors être explicités en précisant le type de documents et les notions en jeu. Ils doivent également être mobilisés à bon escient dans la réponse proposée à la problématique posée.

Les démarches et éléments didactiques incontournables dans l'enseignement des mathématiques doivent être davantage connus (appui sur les guides nationaux et les programmes institutionnels).

La connaissance des stades de **développement de l'enfant** permettra de proposer des modalités d'apprentissage adaptées à leur âge.

Il est important de bien structurer son exposé (annonce du plan, de la problématique, du développement et de la conclusion).

Enfin, il conviendra d'approfondir la connaissance des concepts clés et de faire des liens entre la séance et les éléments du dossier. Le jury valorisera les propositions enrichies d'**expériences vécues en classe** par les candidats.

L'ECHANGE AVEC LE JURY

Points positifs :

Certains candidats ont su répondre au jury en prenant du recul par rapport aux exercices et référents proposés dans le dossier.

Globalement, les candidats ont su **rester à l'écoute**. Les plus performants ont réussi à justifier les organisations qu'ils avaient privilégiées pour leur séance, en montrant une bonne maîtrise des modalités d'apprentissage (notamment en maternelle). Ils ont alors su prendre appui sur les pistes de réflexion proposées par le jury pour faire évoluer leurs représentations initiales, en décrivant des aides à apporter aux élèves.

La différence entre séance et séquence a bien été maîtrisée par les candidats.

Points à améliorer :

Le jury a noté pour certains candidats des difficultés à faire évoluer leurs représentations avec une intention pédagogique claire, à justifier les modalités pédagogiques choisies en lien avec l'**objectif visé** et des éléments didactiques. En outre, plusieurs d'entre eux n'ont pas montré une connaissance suffisante des spécificités de la maternelle.

Conseils aux futurs candidats :

Il conviendra de connaître les six compétences mathématiques et le triptyque (manipuler/verbaliser/abstraire) pour mieux organiser la séance.

De plus, la séance devra se situer dans le cadre institutionnel des programmes (niveau, cycle, période, domaines) et devra **respecter les attendus liés à l'apprentissage**.

La passation des consignes gagnera à être formulée et explicitée.

Durant les échanges, les candidats pourront illustrer leurs propos par leur expérience du terrain.

Pour finir, on **attendra d'eux qu'ils aient** une démarche réflexive et **s'adaptent** aux outils et autres propositions du jury.

IV. Conclusion

Pour préparer au mieux cette épreuve et accroître leurs chances de réussite, il est important que les candidats :

- Développent une connaissance de base des guides et ressources institutionnels concernant les enseignements fondamentaux en prenant en compte les avancées de la recherche ;
- **S'imprègnent de situations d'enseignement en visionnant des captations de séances de classes** (ressources Éduscol, Canopé) ;
- Utilisent de manière structurée leurs connaissances et expériences pour argumenter leurs choix pédagogiques ;
- **Construisent et enrichissent leur réflexion et argumentation en s'appuyant sur les pistes évoquées lors de l'échange avec le jury** ;
- Analysent rigoureusement les éléments du corpus pour donner du sens aux séances, explicitent les différentes phases, précisent **l'activité des élèves**, définissent les modalités de différenciation et **d'évaluation** ;
- Situent leurs séances et leurs évolutions au regard des attendus dans les trois cycles.

L'épreuve d'entretien

I. Description de l'épreuve

Durée totale de l'épreuve : 1 heure 5 minutes.

Préparation de l'épreuve d'EPS : 30 minutes.

L'épreuve est notée sur 20.

Coefficient 2

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

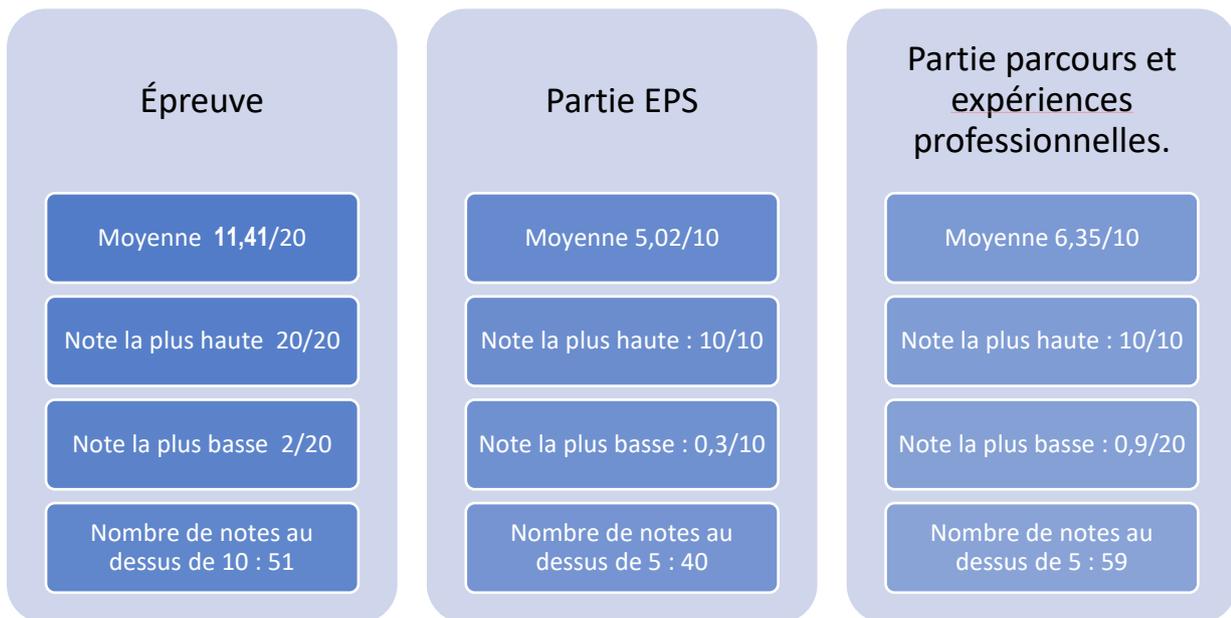
Elle est composée de deux parties. Chaque partie est notée sur 10 points :

- Partie 1 – l'épreuve d'EPS ;
- Partie 2 - projection dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Les APSA retenues sont les suivantes :

- Activités athlétiques ;
- Jeux et sports collectifs ;
- Danse ;
- Natation.

II. Analyse de quelques chiffres clés :



Les notes minimales montrent que certains candidats ont des lacunes dans les deux parties de l'épreuve, en particulier dans la partie EPS. La moyenne pour la partie Parcours professionnel est supérieure à celle de la partie EPS. Au regard de la note la plus haute des deux parties, on trouve de très bons candidats dans chacune.

III. L'épreuve

1) Première partie : EPS

Moyenne de la partie : 5.02 sur 10

L'EXPOSE

Points positifs :

- Les candidats s'exprimaient de manière appropriée ;
- Le choix de l'APSA lorsqu'elle n'était pas déjà proposée était correcte ;
- Ils ont fait preuve d'écoute et de respect envers les membres du jury ;
- Ils ont su faire évoluer les situations présentées suite aux remarques du jury ;
- Le jury a apprécié les exposés bien structurés qui montraient une maîtrise des enjeux de l'EPS, des difficultés rencontrées par les élèves et qui proposaient une ou plusieurs situations simples répondant à la problématique posée ;
- Les meilleurs candidats ont su proposer des prolongements et établir des liens pluridisciplinaires intéressants ;
- Le rôle de l'enseignant en matière de sécurité a souvent été souligné ;
- Les obstacles rencontrés par les élèves ont généralement été identifiés.

Pour les candidats ayant réussi l'épreuve, on note les points suivants :

- Annonce et respect d'un plan structuré ;
- Bonne gestion du temps ;
- Analyse pertinente de la problématique ;
- Présentation de situations appropriées ;
- Élocution de bonne qualité.

La tenue et la ponctualité des candidats ont répondu aux attendus du métier.

Points à améliorer :

L'analyse des exposés des candidats à l'épreuve d'éducation physique et sportive révèle des axes d'amélioration.

Le jury mentionne les points suivants :

- La préparation de l'épreuve ;
- La posture des candidats lors de la présentation (gestion du corps, de la voix, du regard) ;
- Le traitement du sujet dans son intégralité ;
- L'exploitation judicieuse et appropriée des annexes ;
- La maîtrise du vocabulaire spécifique ;
- La prise en compte des variables didactiques (temps, espace, matériel, etc.) ;
- Les connaissances spécifiques liées à la natation ;
- La connaissance du développement de l'enfant permettant de proposer des activités appropriées à l'âge et aux capacités des élèves ;
- Le choix d'organisation pédagogique de la classe assurant un temps d'activité significatif pour chacun des élèves ;
- La maîtrise des APSA ;
- Le ciblage et le lien entre les compétences visées et le socle commun ;
- La contextualisation de la séance dans une séquence plus large ;
- La réflexion sur la progression.

Conseils aux futurs candidats :

Pour bien se préparer à l'épreuve d'EPS, il sera primordial d'acquérir une solide connaissance des :

- Fondamentaux des différentes activités physiques, sportives et artistiques (APSA) ;
- Textes réglementaires et les aspects sécuritaires liés à l'enseignement de l'EPS ;
- Ressources d'accompagnement, notamment celles disponibles sur Éduscol ;
- Théories et pratiques requises pour enseigner l'EPS.

Afin de mieux réussir les futures épreuves, il est recommandé de se concentrer sur les aspects suivants :

- L'amélioration de la gestion du temps imparti ;
- L'approfondissement des connaissances didactiques et pédagogiques de la discipline ;
- Le temps à accorder à la lecture et à l'identification de la problématique posée dans le sujet ;
- La proposition de situations d'apprentissage en adéquation avec la problématique identifiée ;
- L'inscription de la séance proposée dans une séquence d'enseignement ;
- La proposition d'une situation qui s'inscrit dans une continuité des apprentissages ;
- La conception d'une situation de référence permettant d'évaluer les acquis des élèves ;
- L'explicitation du rôle de l'enseignant dans les différentes étapes et l'animation de la séance.

L'ÉCHANGE AVEC LE JURY

Points positifs :

- Une attitude ouverte et constructive a été adoptée pour répondre aux questions posées ;
- Les candidats ont fait preuve de capacité d'adaptation en réajustant leurs réponses selon les indications et orientations fournies par les membres du jury ;
- Les candidats qui se sont démarqués sont parvenus à cerner le champ d'apprentissage et à proposer activités et situations d'apprentissages pertinentes.

Points à améliorer :

Bien que l'expression orale soit généralement correcte, il est important de noter que certains candidats ont commis des erreurs syntaxiques et ont parfois montré un relâchement dans le niveau de langue utilisé.

De même, les capacités d'argumentation de certains candidats ont souvent été insuffisantes ; ces derniers ne s'appuyant pas suffisamment sur leur connaissance de l'enfant, leur expérience ou les particularités des APSA. De plus, ils ne maîtrisaient pas ou ne faisaient pas appel aux textes de référence : programmes scolaires, volumes horaires, théories d'apprentissage, taux d'encadrement, etc. Enfin, la **place, le rôle, l'attitude des élèves** ont été très peu évoqués et le sujet de l'évaluation a été rarement traité.

Conseil aux futurs candidats :

Les candidats doivent se préparer **en s'entraînant** à élaborer des séances, des programmations annuelles qui intègrent les différents domaines d'apprentissage et à justifier leurs choix pédagogiques et didactiques.

2) Deuxième partie : motivation et aptitude à se projeter dans le métier de professeur

Moyenne de la partie : **6.35 sur 10**

LA PRESENTATION

Points positifs :

Le jury a relevé plusieurs aspects positifs chez certains candidats, témoignant d'une préparation rigoureuse et d'une forte adéquation avec les attentes du métier de professeur des écoles. Ainsi, les points forts sont les suivants :

- Un bon niveau d'expression orale ;
- Une préparation soignée ;
- Un respect du temps imparti ;
- Un exposé de qualité valorisant l'expérience professionnelle ;
- Un intérêt et une motivation pour le métier ;
- Une cohérence entre le parcours professionnel et le métier visé ;
- Une référence au référentiel des compétences métier.

Points à améliorer :

Le jury a mis en évidence plusieurs points nécessitant une amélioration :

- La connaissance du référentiel des compétences professionnelles du professeur des écoles (PE) ;
- Le lien entre les compétences déjà acquises et celles requises pour le métier de PE afin de mieux valoriser son parcours ;
- **L'articulation des connaissances et compétences** acquises en formation initiale avec les activités et projets pouvant être développés dans une classe ;
- La connaissance des droits et obligations des fonctionnaires ;
- La connaissance du système éducatif : le fonctionnement des écoles, les instances de dialogue, les interactions avec les partenaires, la hiérarchie, le rôle du directeur d'école ainsi que les dispositifs d'aides ;
- **La construction d'une perception réaliste du métier.**

Conseils aux futurs candidats :

Le jury conseille :

- **D'investir** pleinement le temps alloué ;
- De maintenir un niveau de langue soigné ;
- **D'éviter** de lire son exposé ;
- De dépasser l'attrait affectif pour le métier en fondant sa motivation sur une solide connaissance des enjeux du système éducatif et en se projetant dans les actions futures menées ;
- De tenir compte de la réalité du terrain et **d'ajuster** ses représentations initiales du métier ;
- De **s'appuyer** sur la littérature scientifique, pédagogique et didactique ;
- De renforcer sa préparation : avant le concours, le candidat doit préparer et organiser son parcours professionnel. Il peut commencer par décrire les points clés de chaque expérience, les compétences développées et les réalisations significatives. Cela l'aidera à se familiariser avec son propre parcours et à le structurer ;
- **D'effectuer plusieurs entraînements** pour lui permettre **d'améliorer et de maîtriser** sa présentation. Cela lui permettra également **de gagner en confiance et de garantir une fluidité de l'exposé**. De plus, le candidat pourra se concentrer sur les moments forts de sa carrière ou de son parcours, **d'expliquer** comment chaque expérience a contribué à son développement professionnel.

L'ÉCHANGE AVEC LE JURY

Points positifs :

Les candidats ont été attentifs, réactifs. De plus, les échanges ont été cordiaux et se sont inscrits dans un échange professionnel.

Les meilleurs candidats se distinguent par une :

- Mobilisation des compétences acquises dans la projection professionnelle ;
- Bonne appréhension du métier de professeur des écoles ;
- Identification du réseau éducatif associé aux écoles.

Points à améliorer :

Certains candidats gagneraient à :

- Faire preuve de sincérité à propos de leur projet professionnel ;
- Contrôler leurs émotions ;
- Renforcer le lien entre compétences acquises et métier de professeur des écoles ;
- Approfondir la connaissance des textes officiels, des droits et devoirs des fonctionnaires, du fonctionnement du système éducatif.

Conseils aux futurs candidats :

La **présentation d'expériences concrètes**, en particulier pour ceux ayant déjà une pratique en classe améliorera les propositions.

Les candidats veilleront à maintenir un contact visuel avec le jury lors des échanges.

LES MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES

Points positifs :

Les meilleurs candidats se sont montrés réactifs et ont étudié les sujets de manière relativement rapide ; les réponses proposées étaient bien structurées. Ils ont su cerner les enjeux de la situation, notamment les principes et valeurs de la République à mobiliser.

Points à améliorer :

Quelques points à améliorer :

- La connaissance du carré régalié et son fonctionnement ;
- La connaissance des obligations de service ;
- La réflexion autour du travail en équipe **au sein d'une école**.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury conseille aux candidats :

- D'approfondir leurs connaissances institutionnelles du métier ;
- D'intégrer les valeurs de l'école dans les situations proposées ;
- De **connaître l'ensemble** des principes et valeurs de la République ;
- De faire preuve de bon sens ;
- De **s'entraîner** à analyser des situations difficiles en utilisant un **cadre pertinent d'analyse** (valeurs, principes juridiques, droits et devoirs, connaissance du système éducatif, etc.) ;
- De se positionner en tant que futur professionnel et dépasser les réponses purement affectives (bienveillance, écoute, etc.).

IV. Maitrise de la langue et de l'expression

On note une bonne maitrise de la langue française et de l'expression orale.

Les candidats veilleront à bien articuler et à réguler leur débit.

V. Conclusion

La session 2024 du CRPE a permis d'auditionner des candidats dont la présentation, la posture et le registre de langue correspondaient aux attentes du métier de professeur des écoles. Les périodes d'immersion professionnelle, notamment les stages d'observation et de pratique accompagnée, se sont révélés être un atout majeur pour les meilleurs candidats. Cependant, il est important d'attirer l'attention des futurs candidats sur les points suivants :

- La gestion du **temps d'exposé** ;
- La connaissance du système éducatif dans sa globalité : le champ d'action du candidat ne se limite pas à son environnement professionnel immédiat ;
- La maîtrise de la déontologie, des droits et obligations des fonctionnaires et des valeurs et principes de la République.

L'épreuve de Langue Vivante Étrangère (LVE)

I. Description de l'épreuve

Durée de préparation : 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 30 minutes.

La note est sur 20. Pour cette épreuve, seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats.

Présentation du candidat et présentation d'un document dans la LVE : 10 minutes

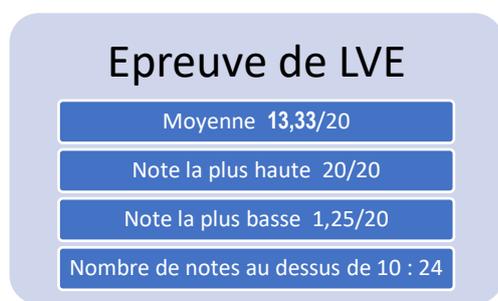
Exposé présentant l'exploitation du support en français : 10 minutes

Échange dans la LVE choisie : 10 minutes

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau B2 est attendu.

II. Résultats académiques de l'épreuve



Les résultats des candidats sont très satisfaisants. 24 candidats sur 30 ont bénéficié des points au-dessus de la moyenne.

La note globale des candidats est calculée à partir du découpage en sous-compétences suivant :

	Produire un exposé de qualité	S'exprimer dans la langue choisie avec clarté et précision, dans le registre adapté, sur une grande variété de sujets.	Présenter et analyser le document.	S'appuyer sur des connaissances institutionnelles, pédagogiques et didactiques précises pour répondre au sujet donné.	Justifier ses choix, entrer dans l'échange et à faire évoluer sa réflexion ; interagir avec le jury.
Moyenne	7,4 sur 10	6,90 sur 10	3,1 sur 10	6,35 sur 10	6.7 sur 10

Ces moyennes montrent que l'exposé du candidat représente un point fort chez les candidats. À contrario, la partie présentation et analyse du document semble poser le plus de difficultés et doit être un point d'attention de la préparation de ceux-ci.

1) L'EXPOSE DU CANDIDAT

PRESENTATION RAPIDE DU CANDIDAT DANS LA LVE

Points positifs :

Les très bons candidats ont su adopter une posture (code vestimentaire et registre de langue) adaptée à une situation d'entretien de recrutement professionnel.

Ils ont annoncé le plan de leur présentation et ont mis en lien l'enseignement de la LVE avec leur parcours professionnel ou de formation. Ceux qui ont bien optimisé le temps, l'ont équitablement réparti entre présentation personnelle et présentation du document.

Point à améliorer :

Les moins bons candidats n'ont utilisé que trois ou quatre minutes sur les dix imparties. Plusieurs candidats n'ont pas profité de ce temps pour se présenter personnellement.

Conseils aux futurs candidats :

Il s'agira de bien préparer sa présentation et de la mémoriser afin de garder tout le temps de préparation pour la réflexion pédagogique et didactique.

PRESENTATION DU DOCUMENT DANS LA LVE

Points positifs :

Les bons candidats ont problématisé la présentation du document : identification de la nature du document, analyse du contenu. La gestion du temps a bien été appréhendée car ils ont su équilibrer leur présentation personnelle et celle du document. Les très bons candidats ont utilisé à bon escient les 10 minutes prévues.

Points à améliorer :

Les points à améliorer sont :

- La paraphrase des documents, la traduction en langue cible des grands titres du document ;
- La méconnaissance du vocabulaire spécifique à la pédagogie.

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats veilleront à :

- S'entraîner à présenter différents types de documents : fiche de séance, fiche de séquence, document institutionnel ;
- Proposer une présentation du document qui va plus loin que la description et entre dans l'analyse ;
- Être au clair avec le vocabulaire à mobiliser pour la présentation d'un document pédagogique ;
- Utiliser la totalité du temps imparti pour la présentation.

EXPOSE DE LA SEANCE OU DE LA SEQUENCE

Points positifs :

Les très bons candidats ont montré une bonne connaissance des textes institutionnels : le CECRL, le plan langues vivantes, la circulaire du 15/12/2022, les programmes, les documents d'accompagnement des programmes (repères de progressivité notamment). L'introduction de certains outils numériques comme *Captain Kelly* a été appréciée du jury.

Ils ont également su se projeter avec réalisme dans la classe en proposant des modalités pédagogiques favorables à la prise de parole des élèves et à la mémorisation.

Une différence très nette a été observée par le jury entre les candidats qui avaient pu expérimenter des séances en classe et les autres.

Points à améliorer :

L'approche culturelle a souvent été négligée dans les propositions des candidats. Elle s'est limitée à la sollicitation d'intervenants étrangers. La culture anglophone ou hispanophone pouvait être abordée avec les élèves à travers des modalités et supports différents. De plus, la différenciation pédagogique ainsi que la diversité des modalités pédagogiques n'ont pas toujours été mentionnées.

Conseils aux futurs candidats :

Afin d'améliorer leurs propositions, il est conseillé aux candidats d'expérimenter des séances de LVE lors de stages en classe.

2) ENTRETIEN AVEC LE JURY

Points positifs :

Les bons candidats ont répondu aisément aux questions du jury en faisant un effort de syntaxe et de prononciation. Les très bons candidats ont su identifier leurs marges de progrès et se projeter avec aisance dans la fonction.

Point à améliorer :

Les candidats pourront davantage étayer leur propos en prenant appui sur les stages effectués ou sur leurs expériences personnelles.

Conseils aux futurs candidats :

Il s'agira d'expérimenter des séances de LVE en classe ou de visionner des exemples de séances sur le site de la mission langue de l'académie de la Martinique par exemple.

III. Maitrise de la langue et de l'expression des candidats

De nombreux candidats gagneraient à s'exposer régulièrement à la langue cible afin d'améliorer leurs compétences linguistiques, notamment en production (séjours linguistiques, visionnage de supports audiovisuels, etc.).

IV. Conclusion

Dans l'ensemble, les candidats ont montré un réel intérêt pour la langue. Ils ont fait preuve d'une motivation à l'enseigner dans les classes avec une analyse assez juste des supports utilisés. Les candidats ayant le plus de difficulté sur le plan discursif (manque de vocabulaire, maîtrise moyenne de la phonologie) n'ont pas toujours réussi à expliciter leur pensée dans la langue cible.

L'épreuve de créole

I. Description de l'épreuve

Durée de préparation : 1 heure

Durée de **l'épreuve** : 40 minutes

Exposé : 25 minutes

Entretien : 15 minutes

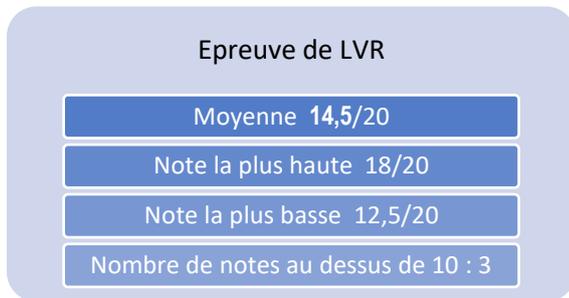
Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

II. Résultats académiques de l'épreuve :

Analyse de quelques chiffres clés :

Trois candidats ont été auditionnés par le jury.



Gérer son temps	Produire un exposé de qualité en créole puis en français	S'exprimer en créole avec clarté et précision, dans le registre adapté, sur une grande variété de sujets.	Présenter et analyser le dossier documentaire en créole.	S'appuyer sur des connaissances institutionnelles, pédagogiques et didactiques précises pour traiter du sujet donné en français.	Entrer dans l'échange, interagir avec le jury sur des sujets variés, justifier ses choix et faire évoluer sa réflexion en langue créole.
6,7 sur 10	8,34 sur 10	3,7 sur 10	6,50 sur 10	7,17 sur 10	3,3 sur 10

Les candidats ont produit des exposés bilingues de bonne facture (8,34/10).

Toutefois, des lacunes importantes en créole **apparaissent**, notamment dans la **capacité à s'exprimer de manière précise** (3,7/10) et à interagir avec le jury (3,3/10).

La gestion du temps est jugée correcte (6,7/10) mais pourrait être améliorée.

III. L'épreuve

1) L'EXPOSE DU CANDIDAT

PRESENTATION DU DOSSIER DOCUMENTAIRE EN CREOLE

Points positifs :

Le jury a apprécié la **présence d'un plan structuré et d'une problématique** qui mettait en relation les documents du corpus. L'introduction pouvait être personnalisée ou avoir une forme plus classique.

Points à améliorer :

L'exercice d'analyse d'un corpus a souvent été incomprise. Les candidats ont réalisé des descriptions de chaque document sans mettre en interaction ces derniers à partir d'une problématique posée. Concernant ce point, le jury a souligné peu de problématisation.

Conseils aux futurs candidats :

Il est conseillé de :

- Mettre en évidence une problématique et prendre appui sur l'analyse des documents pour la traiter ;
- Se corriger en créole dès que nécessaire ;
- Dégager un enjeu par rapport à l'analyse des documents fournis. Celui-ci doit s'appuyer sur des éléments du texte ;
- Proposer une analyse qui intègre des éléments liés à l'interprétation symbolique, au contexte (historique, socio-économique, politique, géographique, etc.) et qui prend également en compte la dimension culturelle (mémoire, patrimoine, art, etc.).

L'EXPOSE DE LA SEANCE OU DE LA SEQUENCE EN FRANCAIS

Points positifs :

Les séances/séquences présentées montraient des appuis didactiques pertinents ainsi que des modalités pédagogiques variées. La démarche contrastive a été exploitée à bon escient.

Le croisement des enseignements a été exploité de façon pertinente.

Points à améliorer :

Il s'agira de :

- S'appuyer sur les textes officiels et particulièrement le socle commun.
- Tenir compte des représentations initiales des élèves dans le lancement d'une séance ;
- S'appuyer sur une évaluation diagnostique en début de séquence.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury conseille aux candidats de :

- Bien veiller à préciser l'objectif visé, les compétences attendues, les prérequis ;
- Proposer des modalités favorisant les interactions ;
- Mentionner la tâche finale visée.

2) ENTRETEN AVEC LE JURY EN CREOLE

Points positifs :

Le jury mentionne que :

- Les candidats ont su échanger avec un langage soutenu et correcte en créole ;
- Les compétences de compréhension orale, d'expression orale en continu et en interaction étaient correctes.

Point à améliorer :

- L'enjeu dégagé n'était pas toujours présenté de façon structurée au regard des textes fournis ;
- Certains candidats n'ont pas suffisamment pris le temps de bien écouter les questions posées et répondaient alors trop vite ;
- Les réponses proposées n'étaient pas argumentées.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury préconise de :

- Rester honnête par rapport à ses connaissances sur la langue et la culture créole ;
- Prendre en compte le fait que la LVR est un enseignement à construire ;
- Penser et structurer l'apprentissage des élèves ;
- Faire reformuler les questions en cas d'incompréhension ;
- Prendre du recul et faire évoluer sa réflexion en fonction des interactions avec le jury.

IV. Maitrise de la langue et de l'expression des candidats

La lecture en créole demeure satisfaisante. Le jury note les efforts liés à l'intonation, à la fluidité et à la prosodie qui étaient adaptées au texte proposé.

V. Conclusion

Lors de cette session, une grande partie des candidats ne maîtrisait pas l'exercice d'analyse d'un corpus de documents. Ainsi, un parallèle serait à faire avec l'analyse documentaire en français : les documents devraient être corrélés au lieu d'être simplement décrits un à un et une problématique devrait être dégagée à partir de l'analyse de ces derniers.

L'utilisation des documents pour les propositions de séances est bien marquée, néanmoins elle doit traduire une projection dans le futur métier d'enseignant.

On veillera à :

- Des consignes mieux formulées ;
- Une meilleure prise en compte des connaissances culturelles des élèves et des enseignants ;
- Une participation réelle des élèves (démarche actionnelle).

Les motivations des candidats doivent être honnêtes et doivent dépasser le statut personnel. Ils doivent se projeter en faveur d'un enseignement construit, favorable à la maîtrise des deux langues.

De plus, la connaissance des valeurs de la République doit être mise en avant au cours des interactions ou durant la proposition des pistes pédagogiques.

Enfin, la démarche contrastive doit être connue et utilisée lors de l'épreuve.